

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$6 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire

CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LES DISCOURS DE SIR AUCKLAND GEDDES

Simple notes

Sir Auckland Geddes, l'ambassadeur anglais aux Etats-Unis, est actuellement en tournée au Canada. Il y fait d'assez nombreux discours, et tout là-dessus ne manque point d'intérêt.

C'est ainsi que nous ferons bien de méditer souvent la parole qu'il prononçait l'autre jour à Toronto et de nous rappeler que la force matérielle seule ne suffit point à la grandeur d'un peuple, qu'il y faut la force spirituelle. C'est une vérité ancienne, mais d'une éternelle actualité, et qu'il est plus urgent que jamais de remettre en vedette. Dans un autre ordre d'idées, il faut être reconnaissant à sir Auckland Geddes d'insister avec tant d'énergie sur notre voisinage des Etats-Unis et sur les multiples relations que cela crée, de toute nécessité, entre nous voisins et nous. Ceci amènera peut-être quelques Canadiens à réfléchir sur la grande parole de Louis-Hippolyte LaFontaine à l'un de ses amis anglais : *Le Canada est un pays d'Amérique* et à passer de là à la considération de cette vérité supérieure : la politique d'un pays doit tenir compte de la géographie et de l'histoire.

Sur cette pente, l'esprit peut aller loin et, s'il rencontre la théorie impérialiste, ce sera très probablement pour constater qu'elle heurte toutes les réalités géographiques et historiques. Conclusion que sir Auckland Geddes n'a peut-être pas prévue, qu'il ne souhaite probablement pas, mais qui n'en sera pas moins utile.

Comment ne point noter d'ailleurs l'oubli dans lequel sir Auckland laisse les faits qui pourraient l'embarrasser ? D'un bout à l'autre de ses discours, il prône l'union des grandes nations de langue anglaise et s'efforce d'en marquer l'extrême importance pour le salut de ces peuples, le bonheur de la démocratie et l'avenir de la civilisation. Il n'est question là-dessus ni des Canadiens français — sir Auckland Geddes, qui a vécu au Canada, doit soupçonner leur existence — ni des Boers, ni des millions et des millions d'hommes qui vivent sous le drapeau britannique, par exemple, et qui ne sont point de langue anglaise. Il n'est pas du tout sûr cependant que ces millions d'hommes ne comptent point pour quelque chose dans la préparation de l'avenir.

Sir Auckland Geddes, en même temps que représentant diplomatique, est un grand propagandiste politique. C'est un difficile métier que celui de propagandiste à l'étranger. Il est une limite où il faut que le propagandiste s'arrête, sous peine de susciter de dangereuses réflexions. Sir Auckland Geddes perçoit-il toujours cette limite ?

Lorsqu'il déclare, par exemple, comme il le faisait à Toronto, samedi : *«...Maintenant que je suis le serviteur de tout l'Empire, le serviteur de l'Inde, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, non moins que des Indes occidentales, du Canada, des Iles Britanniques»*, sir Auckland ne songe-t-il point qu'il se trouvera probablement quelquefois parmi ses auditeurs ou ses lecteurs pour penser : *Ce serviteur impérial, qui professe un égal dévouement pour les Indes occidentales, les Indes et les Iles Britanniques, d'où tient-il ses gages et ses ordres ?*

Et lorsque, abordant un terrain plus dangereux encore peut-être, sir Auckland Geddes dit, à Toronto toujours, que *«si l'on avait été le prix payé dans la dernière guerre par le Canada, il n'aurait pas été aussi lourd que celui payé par l'Angleterre et l'Europe»*, ce vieux propagandiste ne s'est-il pas avisé que cela seul suffirait à déployer sous les yeux de ses auditeurs deux feuilles de bilan : le bilan des sacrifices soufferts de part et d'autre, et de la façon dont ils ont pu affecter des pays vieux, munis de toute leur organisation économique, abondamment peuplés, et un pays neuf, où tant de travaux sont encore à faire et dont la modeste population est dispersée sur la moitié d'un continent ; le bilan surtout des intérêts que la Grande-Bretagne et le Canada avaient dans cette tragique aventure, de la part qu'ils ont respectivement prise au règlement de l'affaire et des avantages qu'ils en tirent...

En ouvrant à l'esprit des Canadiens de pareilles perspectives, sir Auckland Geddes a bien offert quelque justification à ceux qui — fort irrespectueusement, nous en convenons — prétendent qu'il a une aptitude spéciale à mettre les pieds dans les plats...

Omer HEROUX.

SOLUTION PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE

UN PONT POUR VOITURES FRANÇAIS LE FLEUVE À L'OUEST DE MONTREAL.

Parce que les communications ont été interrompues pendant une certaine d'heures entre la rive sud et la rive nord par le Pont Victoria pour les véhicules, autos et hippomobiles, on parle légèrement de dépenser une certaine de millions de dollars. Les uns veulent un nouveau pont construit en aval du pont Victoria ; les autres, en amont.

Nous avons déjà dit que ces projets nous semblaient chimériques. Par l'effet conjugué de la fraude électorale de 1917 et du départ de M. Borden, M. Arthur Meighen est premier ministre du Dominion et se trouve dans sa poignée solide, et énergique, les cordons de la bourse nationale. Il ne les déliera que pour l'Empire ou peut-être pour payer l'appui que la province de Québec pourrait donner à son ministère.

Certes, peu de gens croiront qu'un nouveau pont vaut bien l'oubli des affaires que nous avons reçues, il y a si peu de temps.

On verra cependant des feuilles qui font le jeu du ministère soutenir que sans notre sottise et peu pratique fierté, si nous avions des ministres à Ottawa pour prendre en main ferme la défense de nos intérêts, nous pourrions compter sur ce pont, pour employer une métaphore qui s'impose, le nouveau pont sur le Saint-Laurent enjamberait, en même temps que le fleuve, l'abîme qui nous sépare du gouvernement Meighen.

On peut trouver d'ailleurs au problème des communications entre la rive sud et la rive nord une solution moins coûteuse et qui nous dispenserait même de compter sur le concours d'Ottawa.

Outre le Pont Victoria, il existe deux ponts de chemin de fer qui relient l'île de Montreal à la terre ferme : le pont de l'île Perrot et le pont de Caughnawaga.

Depuis des années la population des environs de Vaudreuil et de l'île de Montreal, de même que les touristes de tout le pays, réclament la construction du pont de l'île Perrot. Nous avons entendu, lors

de la dernière session, le ministre des chemins de fer émettre l'opinion, fondée, disait-il, que l'on pourrait relier les deux ponts de chemin de fer, déjà construits, par des câbles et des poutres, par un tablier, pour sa part ajoutait-il, il n'aurait pas la moindre objection à permettre que ce tablier s'accrochât au pont du Grand-Tronc, compagnie qui est devenue propriété du gouvernement.

Il y a, paraît-il, certaines objections à l'utilisation pour le trafic des voitures de ce tablier improvisé, mais qu'il en soit, le problème paraît en voie de solution, le gouvernement provincial, désespérant de l'aide du gouvernement fédéral, serait déterminé à prendre les devants et à construire le pont avec ses propres ressources.

Voilà déjà la solution d'une partie du problème.

Quant au pont de Caughnawaga, il n'est pas non plus utilisé pour le roulage, bien qu'il ait été construit, nous dit-on, de telle sorte que l'on puisse ménager une voie pour cette fin.

Pourquoi ne le ferait-on pas ? Le gouvernement provincial et les municipalités intéressées, en se consultant, suffiraient sûrement à la tâche. Il s'agit tout au plus d'une dépense d'une centaine de mille dollars et vraisemblablement, en des temps nouveaux — et nous sommes près d'y revenir — d'une dépense beaucoup moindre. Un curé de la rive sud, qui s'intéresse de la façon la plus vive au bien-être matériel de ses ouailles en même temps qu'à leur bien-être spirituel, est venu hier matin, nous faire cette suggestion, au nom des agriculteurs du comté.

Notons en faveur de ce projet qu'outre qu'il ne comporte pas une mise de fonds considérable et qu'il nous permettrait de nous passer de l'aide fédérale (laquelle nous serait refusée si nous y recourrions) il rapprocherait des marchés de la ville intéressés.

A la tête du pont se développe, en effet, très rapidement comme du côté de Laval-des-Rapides ou de Sainte-Rose, la culture maraîchère. Grâce à ce pont, les cultivateurs pourraient apporter leurs légumes au marché et bientôt l'on verrait le Champ de Mars, dont la grise monotonie s'est égayée pour la première fois, ces jours-ci, des verts

tendres et frais des potagers, débordés comme l'est déjà la Place Jacques-Cartier.

Cette contrée est assez éloignée de nous, pour qu'on ne redoute pas les bouleversements qui suivraient nécessairement la jonction des deux rives par un second pont vis-à-vis Montreal. A peine ce trait d'union serait-il établi que l'on verrait les délégations se multiplier à Québec et réclamer l'annexion de la rive sud à la rive nord, la constitution d'un *greater Montreal* comme le *greater New-York*. Nous mélangions dès lors dans cette mégalomanie qui nous a été si funeste, qui a chassé les fermes pour laisser à leur place des terrains désolés, où il ne pousse autre chose que des poteaux indicateurs, quelques arbres potifs et de magnifiques et imitiles lampadaires.

La création d'une nouvelle voie de communication du côté de l'ouest, aurait, nous semble-t-il, le meilleur effet en multipliant le nombre de ceux qui pourraient vendre leurs légumes avec un profit sensible, au marché Bonsecours. Ce qui, d'ailleurs, en effet, le développement de la culture maraîchère, c'est que les cultivateurs, hors d'état de se rendre eux-mêmes aux marchés urbains, cèdent leur récolte, ou leurs légumes secs à des accapareurs pour des prix ridicules, en raison de l'abondance de la production. Plus tard, quand la disette aura été artificiellement établie, l'accapareur réalisera des bénéfices de plus du double sur sa mise de fonds initiale. Le consommateur et le producteur auront été roulés au bénéfice du parasite.

Rien ne fâche plus un agriculteur et rien ne finit plus un agriculteur que de constater que d'apprendre, quand il se trouve en contact avec les gens de la ville, que tel légume, peut-être cultivé et qu'il a vendu quatre ou cinq sous la livre, à cause de l'abondance, se vend en ville trois ou quatre fois ce prix.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR

HEUREUX CEUX QUI...

«Heureux les gens qui ne prennent pas de vacances !» (billet de samedi) Alesse, vous avez raison. Les vacances, mêmes les plus longues, finissent — et c'est là leur tort impardonnable. Si vous proposez à un digne de s'élever sur sa chaise, ne fût-ce que pour quelques heures, il y consentira, bien qu'il présente que ses douleurs au retour seront décuplées par le souvenir de sa liberté éphémère. Le citoyen agit-il autrement chaque année ? Il sait qu'après avoir goûté la sérénité champêtre, il rentrera dans la fournaise, et cependant il n'hésite pas. Mais de quels suppléments ne paie-t-il pas la quinzaine de quelques semaines ? Il y a perdu et entraine avec lui, n'est-ce pas, une certaine patience dans le sens étymologique du mot, une longue habitude à la souffrance. Le soir, rentré chez lui, cassé par un trajet de chemin de fer sur une voie cahoteuse, il trouve la maison chaude, l'atmosphère chargée de toute l'humidité de l'été et des émanations de formoline. L'accueil rébarbatif du foyer le pousse dehors. Il manœuvre difficilement avec une chaise à bout de bras au milieu des caisses entrées jusqu'à la porte et là il s'effondre. Il aura du moins de l'air et il retrouvera, au-dessus de sa tête, un firmament pareil à celui qui filtrait le feuillage denté des arbres et des frênes. Quelle illusion ! le présent lumineux de la Montreal Light, Heat and Power fait comme naguère M. Viviani : il éteint les étoiles. Le ciel lui apparaît noir, distant et vide ; il ne voit que les gros yeux de feu des lampes à arcs suspendues à leurs poteaux étiés et l'or.

Mais sa vue est moins irritée que son ouïe. Celle-ci s'était enchanter à l'harmonie nocturne des champs faite de mélodies des grillons et des stridulations de la cigale à l'archet de cristal, orchestre dont la grosse voix des grenouilles fait la contre-basse à cordes.

Du lointain de l'horizon, par-dessus la cime des arbres, lui parvient un bruit régulier de scie mécanique ; c'est la scie qui coupe le hachement des garçons et des filles dans le kiosque du parc voisin. Petit à petit, l'oreille retrouve son sens analytique et peut distinguer les centaines de bruits divers qui forment la vulgaire voix de la ville. Ce bruit de chaînes rudement secouées, tirées, tirées, tirées, dit-on par des damnés, est un langage qui dévale la côte voisine ; ces hurlements de bêtes sauvages, qui font courir les lampes à la peur, ce sont deux autos, semeurs de mort, qui se saluent amicalement ; ce bruit d'indignation accompagné d'un puisant roulement de moteur, c'est une arroseuse, et cette chenille qui se lève des nuages de poussière en soufflant comme un phoque, c'est une balapeuse mécanique. Ce bruit rythmé ne s'échappe pas, comme le pourrait croire un esprit versé dans la mythologie, de l'entre des Cyclopes, mais ce sont tout simplement des passagers de rails qui travaillent sous la lumière aiguë de vingt lampes électriques. Cet appel de timbre qui retentit follement comme une cloche d'aube, ce n'est autre chose que le téléphone qui n'a pas perfectionné ses moyens d'appel, s'il a haussé ses voix.

Par le corridor de son oreille, mille bruits pénètrent dans le cerveau qui la triture et la fracasse. Combien de jours faudra-t-il pour relâcher son éducation de citadin ? Pendant son apprentissage il souffrira des supplices redoutables. Oh, heureux ceux qui ne prennent pas de vacances : ceux-là se tiennent, toujours, «en forme».

Pierre NICOLET.

BLOC-NOTES

Un exemple

Sir James Long, président de la commission du havre de Cork, en Irlande, vient de donner un bel exemple à tous ceux qui ont reçu des décorations ou des titres impériaux. A la suite du traitement infligé au lord-maire de Cork, détenu dans une prison anglaise et qui est à la veille d'y mourir, sir James Long télégraphie au roi pour lui dire que, comme protestation, il entend renoncer au titre de chevalier que Londres lui a décerné en 1910. On se rappelle qu'il y a quelques mois Rabindranath Tagore, poète indien qui reçut le prix Nobel, il y a quelques années, et qui est une des grandes figures du monde littéraire contemporain, signifia également au cabinet anglais, à la suite de la conduite des officiers impériaux aux Indes, son désir d'être retranché de la liste des dignitaires nommés par le roi. Un magistrat des Indes avait, lui aussi, il y a quelques années, agi de la même façon. Pas plus que Rabindranath Tagore et que son collègue indien, sir James Long n'est un violent ; mais il ne peut rester insensible à l'injustice. Et le geste qu'il fait l'honore plus que le titre qu'il a reçu, s'il le gardait.

Une politique

Un journal de Québec, le *Soleil*, est d'avis que s'il faut protéger une classe quelconque du Canada, à l'heure présente, ce doit être l'agriculture. «C'est la préoccupation des intérêts ruraux qui doit primer. La politique qu'il faut au Canada, c'est celle qui permettra l'agriculture à sa place et en honneur. Pour cela, il faut activer la colonisation dans tout le pays, comme on le projette dans notre province...» Il est rafraîchissant, alors qu'on parle tant d'industrialiser le pays, d'entendre une pareille profession de foi. Il faut espérer que les amis du *Soleil*, à Québec, pour commencer, feront plus que jamais leurs efforts pour développer la colonisation et l'agriculture dans notre province.

Nous avons, chez nous, comme dans les autres provinces, des gens qui ne pensent qu'à l'industrie, — et ils sont très haut placés. L'industrie trop poussée sera à la longue domine à notre province, à cause du trop grand nombre d'étrangers et de la trop grande quantité de capitaux étrangers qu'elle y amènera. Le développement agricole le plus intense n'offrirait jamais pareil danger à notre population et à notre race.

Un argument

M. Meighen, qui a réorganisé dernièrement la machine électorale de son parti et qui n'entend pas être pris au dépourvu par les prochaines élections générales, se prépare des arguments pour cette époque de lutte. Un des journaux qui lui sont sympathiques, le *Journal d'Ottawa*, en indique un des principaux, quand il écrit que le nouveau premier ministre et son groupe auront à faire face, d'ici quelques mois, aux menaces du bolchevisme dans tout le pays. Il y a beau temps que la condition ministérielle toronto-nistrie crie au bolchevisme, après avoir crié au pro-germanisme pendant la guerre. Aux élections de 1917, les gazettes et les orateurs de la coalition du temps ont représenté les adversaires du régime d'alors comme des pro-Allemands et des gens déloyaux. Cette fois-ci, les bolchevistes remplacent les pro-Allemands ; et il y a quelque probabilité qu'ils l'occurrence les bolchevistes, ce seront les libéraux anglo-saxons, les groupes agraires et les candidats travaillistes, bref, tous les adversaires du cabinet Meighen. La peur des bolchevistes et du mouvement bolcheviste doit être un excellent moyen de faire marcher les électeurs, se dit sans doute l'organisation du parti ministériel. Il reste à voir comment, après avoir fait tant de compléments à notre province, après avoir vanté son esprit de l'ordre et des idées conservatrices, la presse de M. Meighen s'y prendra pour collier au Québec et à notre race, qui a eu sa part de louanges dans cette hypocrite campagne de rapprochement. L'étiquette de bolchevisme. S'il y a des tendances bolchevistes au Canada, elles sont répandues dans les cercles étrangers et anglo-canadiens du pays ; notre population n'en est pas entachée. C'est pourtant celle qui, avec le plus d'unanimité, votera contre les candidats de M. Meighen. Le cabinet Borden-Royall et son successeur, le ministère Meighen-Caldwell, ont, au cours de leur existence, méconter tant de monde que si tous les électeurs hostiles au présent gouvernement doivent être bolchevistes, il y en aura des milliers et des milliers, aux prochaines élections, nous point qu'ils noteront sous leurs bulletins M. Meighen et ses amis politiques.

Tondues

On s'est demandé, dans des milieux un tant soit peu curieux, quelle est l'origine de la mode des cheveux coupés, si répandue dans les cercles féminins du Canada et d'ailleurs qui se piquent d'une fausse élégance à la réalité tout à fait disgracieuse. Un chroniqueur de Londres affirme que cette mode est venue en Angleterre des Etats-Unis et que ce sont des Américaines qui étaient allées travailler en France et en Belgique, à différentes tâches, dans les hôpitaux et les abris militaires, qui, après s'être coupé la chevelure pour des raisons d'hygiène, ont été, sans le savoir, les lanceuses de cette mode. Le même chroniqueur prétend, — ce qui n'est

CARNET D'UN PELERIN

APRES LE VOYAGE

Impressions sur la France. — Le relèvement économique. — Pas de monnaie. — Dans les ruines. — La situation religieuse. — Rentrée au Canada.

(PAR ERNEST BILODEAU)

Et d'abord, nous demanderont les amis au retour, comment se porte la France et que doit-on en penser, à divers points de vue dont l'énumération serait banale et inutile ?

Question complexe et à la difficile réponse. Au fond, on en sait presque autant de loin, par la lecture attentive des revues et des journaux sérieux, que par un séjour forcé dans le pays. En fait, on a souvent vu plus longtemps, à Paris qu'ailleurs, et Paris n'est pas la France, surtout cette année et en cette saison de vacances. Il faut être bien attentif, et user beaucoup du procédé d'élimination pour entendre battre le pouls et la vie de la France dans le grondement du tourbillon cosmopolite, métèque, qui sévit dans toutes les artères de la capitale universelle. L'Opéra lui-même, son foyer unique et incomparable de grande musique, ne dégage-t-il pas chaque soir une population de toutes langues, dans laquelle on se fait positivement remarquer si l'on parle français ? Sur quinze voisins immédiats, vous avez cinq japonais, et deux Chinois et le reste parle espagnol ou italien, quand ce n'est pas du russe ou de l'allemand. Et ce n'est là qu'un exemple entre mille.

Mais la France elle-même, en général, quand on a parcouru en divers sens son territoire, quelle impression laisse-t-elle ?

Il faudrait un volume pour bien répondre et encore ! Allons tout d'abord, souvenirs : «longs trajets en chemin de fer ; que voyait-on surtout par les fenêtres ? Le paysage, du bien, énormément de bien, beaucoup d'avoine, et l'ordinaire variété de céréales dans une proportion affaiblissante en faveur du blé, à la demande du ministre. Et dans ces étendues dorées, les moissonneurs à l'ouvrage, ici à la faux à main, là et très fréquemment avec deux ou trois chevaux sur une moissonneuse Massey-Harris, Deering ou McCormick. J'ai visité un important dépôt de Massey-Harris, à Toulouse, et nous savons par M. Frank Carvell, que l'Allemagne et la Russie ont été aussi couvertes de machines de guerre. Ce n'est pourtant pas la «protection» qui peut faire prospérer cette entreprise canadienne en ces pays. Mais revenons à la France.

Dans le Midi, que nous avons assez longuement sillonné, on voit surtout de la vigne également en bon point et promettant de bonnes et profitables vendanges. Ici comme pour le blé, les femmes travaillent autant que les hommes, et on fait les ceps de vigne ou bien conduit le cheval ou l'âne attelé au double réservoir contenant le liquide protecteur, que l'on fait couler de chaque côté des pas de l'animal, sous l'implacable soleil méridional et au cri aigu et multiplié des cigales. La France paysanne est au travail, et y va de tout cœur, à son ordinaire.

«Dernier sur nos côtes».

«Les bles seront plus beaux.»

a dit, je crois, Pégy, faisant allusion aux hécatombes de jeunes Français. Le poète prophétisait juste ; les bles sont plus beaux même au loin des champs de bataille et des immenses nécropoles à petites croix de bois, qu'on rencontre si souvent là où a passé le fleau.

Il y a donc lieu d'avoir confiance, pour ce qui est des moissons prochaines, et c'est un fort appoint au rétablissement économique du pays. Mais «l'abîme est immense» et la mer de blé y passera sans le combler, il serait superflu de rappeler ici les gros chiffres de la dette publique, qui ne disent rien que par comparaison. Des indices plus

pas aimable pour celles qui ont sacrifié de belles chevelures à une mode imbécille, — que ces Américaines ont, de leur côté, adopté cette coiffure après avoir vu, en Belgique et dans le nord de la France, des centaines de femmes aux cheveux coupés. Or, en fait, les tondues, dans ces deux régions d'occupation allemande, étaient pour la plupart des femmes qui, en dépit des souffrances de leur patrie, se compromettaient ouvertement avec des officiers ou des soldats allemands, et que, pour punir de leur inconduite, des comités de vigilance marquaient d'un signe dont en maints pays, on se sert pour distinguer les internées de maisons de détention. Des Américaines auraient, dans leur ignorance de tout cela, sacrifié elles aussi leur chevelure ; et pour se donner la tournure de femmes qui avaient fait du service de guerre, des milliers auraient imité les premières qui sont traversées d'Europe en Amérique, la tête presque tondue, au temps du conflit européen. On aurait voulu faire, sans le savoir, d'une marque d'ignominie un signe de distinction. Ce ne sera pas la première fois qu'une mode excentrique aura eu des origines assez louches.

G. P.

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5119

FAIS CE QUE DOIS !

de conduite que notre propre pays ferait bien d'imiter et d'adopter aussi ?

Un aspect important de la situation économique du jour en France, c'est la très grande activité qui y règne au point de vue organisation ou réorganisation de sociétés financières et d'entreprises industrielles et commerciales. On n'entend parler dans ces milieux qu'émissions d'actions ou d'obligations, et d'augmentation ou création de capital. Les banques n'y échappent pas et subissent en certains cas jusqu'à des transformations de noms ou de programmes où l'on ne se retrouve plus qu'avec peine. Bref, c'est un branle-bas tel et tel appel collectif au capital que celui-ci commence à devenir rare et qu'il va être temps, assure-t-on, de le laisser récupérer un peu pour lancer de nouvelles demandes, même de premier ordre. Il est facile de se rendre compte de l'ampleur de ces besoins : reconstruction des pays dévastés, des habitations, du commerce, commerce de l'industrie, etc. Il y a heureusement les mines et minières, presque incalculables de l'Alsace-Lorraine et de la Saône, appoints essentiels de la future prospérité française. Car, il existe en général, un optimisme de fond, quant à l'avenir économique. Il y a encore des temps durs à passer, dit-on, avec l'Allemagne, qui se débrouille tant qu'elle peut, et l'Anglais qui vend son charbon au poids de l'or, et nous le mesure avec une politique parcimonieuse. Mais la France a du ressort — expression partout en vogue — et elle finira par prendre le dessus. «Les Allemands le savent bien, ajoutait un ami personnel, homme d'affaires très averti et qui fut quatre ans prisonnier en Allemagne : les Allemands la connaissent bien, l'immense valeur d'exploitation de ce que nous leur avons arraché ; et c'est pourquoi ils feront tout pour y participer de quelque façon. Mais ils y perdront leurs peines...»

En résumé, et selon ce qu'il apparaît à une rapide et incomplète observation, la France se remet peu à peu et courageusement de sa terrible secousse, et s'est déjà mise résolument au travail. Elle peut compter cette année sur d'abondantes récoltes, et son industrie se relève à mesure des livraisons de charbon qu'elle peut obtenir. Le commerce a déjà repris vie et vigueur, la finance traverse une période d'activité, qui se traduit sous diverses formes à toutes les extrémités du pays.

Elle l'on a de nouveaux et immenses domaines à faire rendre et à développer. N'était le coût anormal de la vie, l'instabilité ouvrière et l'énorme dette publique, on pourrait prédire l'avènement presque immédiat d'une ère d'intense développement général. Divers obstacles retarderont sans doute ce nouveau bien mérité ; il nous demeure impossible de nous en faire une idée précise, mais les braves gens qui se consacrent à ces diverses formes à toutes les extrémités du pays.

On nous en voudrait sans doute de ne pas dire un mot aussi de la situation religieuse, qui préoccupe toujours les vrais amis de la France. Mais qu'en dire, lorsque les braves gens, cependant, on peut recueillir des opinions prises à diverses sources ; elles me semblent se résumer en un mot : amélioration. L'indifférence est l'obstacle le plus obstiné. Là où elle règne, elle persiste parfois, mais sans accompagnement ordinaire d'hostilité ouverte à l'endroit de l'Eglise et de ses ministres. Le peuple et le prêtre se sont rencontrés dans la tranchée et se sont approchés et aimés, comme les braves gens l'étaient. Tant de prêtres et de religieux sont morts au champ d'honneur que le bon sens français a compris et repoussé dorénavant les cris de haine issus de meneurs de cabaret et de «meetings», de mélanges, comme on dit là-bas. D'où la très sensible amélioration que l'on constate dans les relations entre le peuple et le clergé. Ce qui adoucissement de mœurs se soit fait sentir jusque dans les loges maçonniques et que les sectaires reconnus, il ne fallait pas l'espérer. Aussi ceux-là poursuivent-ils leur œuvre de mine et de sappe. Ils n'y obtiennent pas grand succès et c'est l'une des grandes consolations de l'heure présente.

Telles sont les impressions générales que je cherche à exprimer en ces notes tracées au cours de la traversée de retour, de Southampton à Québec, sans que les efforts de Neptune aient pu réussir à compromettre la stabilité imperturbable du bateau, ni la bonne humeur correspondante de sa population de plus de douze cents âmes. J'écris ces lignes par une belle matinée, au moment où le paquebot défile allègrement devant la belle église et le village coquet de Sainte-Anne des Monts, en Gaspésie. C'est le premier spectacle qui a frappé ce matin les yeux des passagers, et ils ne s'en lassent pas. Pour nous, qui revoyons la patrie, il n'en est pas un qui ne se sente combien elle nous est chère, comme nous y sommes plus attachés qu'à tout autre pays au monde, par les liens, ténu mais puissants, du souvenir ; souvenir des grands ancêtres explorateurs et défricheurs, martyrs et

(Suite à la 2ème page)

En page 2

La chronique d'Ottawa de M. Léo-Paul Desrosiers.

CHRONIQUE D'OTTAWA

LA PROCHAINE SESSION

Aura-t-elle lieu en janvier?—Réunion d'avocats.

Ottawa, 31. — Voici que l'on parle maintenant dans les milieux politiques d'une autre session qui commencera vers le 20 du mois de janvier prochain. Les membres du parti agraire préféreraient de beaucoup que la session s'ouvre plus à bonne heure, afin d'être libérés des premiers jours du printemps. Ils alléguent aussi que la session ne se terminerait pas abruptement comme toujours, à l'approche des chaleurs de l'été, si les députés avaient le temps de terminer leur ouvrage à une période plus froide de l'année.

Mais à considérer la lenteur avec laquelle les ouvriers travaillent, il n'est pas probable que la Chambre des Communes et la Chambre du Sénat soient prêts avant cette date. Le plafond caenné de la chambre des députés n'est pas encore commencé, et comme c'est un ouvrage assez délicat et très long, il s'écoulera plusieurs semaines avant que nos représentants puissent venir le contempler. On a à peine terminé les échafaudages nécessaires. Quant au Sénat, les ouvriers y travaillent continuellement, mais pour s'approcher du progrès du travail, il faut s'arrêter à un examen minutieux.

D'ailleurs, dans toutes les parties de l'édifice, une armée de travailleurs s'est remise à l'œuvre depuis la dernière session pour continuer le travail arrêté. Il y a plus de six mois. Ils ont à faire tout l'ouvrage provisoire exigé par un eménagement hâtif et à continuer selon l'ancien plan. Les corridors regorgent de pierres, de bois, de briques, de matériaux de construction de toutes sortes, les peintures, les électriciens, les charpentiers, les briqueteurs, les maçons s'activent dans toutes les pièces, dans tous les bureaux, et l'on entend résonner les coups des marteaux. De ce temps-ci, c'est le grand corridor reliant l'entrée principale du milieu à la bibliothèque en arrière des édifices du parlement, qui reçoit l'attention des constructeurs. Le vaste hall qui se trouve à l'entrée n'a pas encore été commencé et l'on ne peut l'admirer que sur un plan que les architectes ont suspendu par un clou pour l'édification des visiteurs.

Il y a aussi une autre cause qui pourrait empêcher la convocation du parlement pour une date trop rapprochée. Si M. McLaughlin n'était pas élu dans son comté, l'échec du gouvernement amènerait probablement des élections générales. Mais dans les milieux ministériels on se montre confiants.

La convention du comté d'Elgin, est à ce lieu aujourd'hui même à Aylmer, le parti national-libéral conservateur choisira son candidat aux prochaines élections partielles.

UNE REUNION D'AVOCATS

Ce matin, au Château-Laurier, s'est ouverte la conférence des commissaires, pour uniformiser les lois des diverses provinces du Dominion. Ces commissaires ont été nommés par les gouvernements provinciaux, qui les ont choisis parmi les avocats. M. James Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba, président de l'association canadienne du barreau, a fait le discours d'ouverture, dans le salon des palmiers. Les séances se continueront pendant trois jours et l'on étudiera les avantages de l'uniformité des lois du commerce et des lois sur les associations ouvrières.

M. James Aikins débute en affirmant que, parmi les nations britanniques qui sont composées d'États fédérés ou de provinces ayant chacun leur législation et leur gouvernement, le Canada est un de ceux qui ont fait le plus pour faciliter le commerce et les affaires, en rendant uniformes les lois qui les régissent. Le premier ministre de l'Ontario s'est déclaré favorable à cette entreprise et il a manifesté son intention de codifier les lois de sa province pour en rendre l'administration plus facile, plus simple et plus accessible au peuple qui ne se comprend pas dans le dédale des lois actuelles. Le Canada adopte chaque année une quantité considérable de lois ou il est difficile de se reconnaître. Personne ne perdrait à ce qu'il y eût moins de législation et à ce que les projets de loi soient mieux préparés, qu'ils ne le sont actuellement.

Cependant dans la codification des lois, il ne faut pas aller trop loin, de même que dans l'uniformisation. Il n'a pas à chercher à codifier, par exemple, les lois qui régissent les méthodes de gouvernement et la machinerie gouvernementale des provinces, de même que les lois sur la religion, l'éducation, sur la vie de la communauté ou la politique fiscale.

M. Aikins déclare ensuite que le travail de la commission ne consiste pas à préparer des projets de lois pour les faire accepter ensuite

dans toutes les provinces, de sorte qu'elles seraient uniformes. Les législatures provinciales ont chacune leur juridiction dans leurs limites sur certaines matières et c'est une prérogative qui ne peut leur être enlevée.

Il y a néanmoins deux moyens par lesquels on peut amener une certaine uniformité dans les lois. Le premier, en faisant adopter par le parlement fédéral, des projets de loi sous l'autorité de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et le second qui serait de faire adopter des mesures uniformes par les provinces si elles-mêmes veulent bien y consentir. Par le premier moyen, on arrive à la centralisation de l'autorité et à la destruction de notre système fédératif. En employant l'autre, l'indépendance des provinces est sauvegardée. La tendance malheureuse qui se manifeste est vers la centralisation. Cette centralisation est manifeste si l'on considère le passage récent d'une loi fédérale sur la banqueroute, mais elle était nécessaire en grande partie, parce que les lois provinciales ne s'accordaient pas sur plusieurs points.

On peut remarquer la même tendance en observant le nombre toujours grandissant de corporations qui obtiennent des chartes fédérales et le soin avec lequel on fait des règlements pour les maintenir dans l'exercice strict des pouvoirs qui leur sont accordés. Les gouvernements provinciaux n'agissent pas avec assez de rapidité et d'attention, et leurs lois sur le sujet des corporations qui demandent leur incorporation ne sont pas assez uniformes, assez simples et assez efficaces. Si les législatures locales veulent accomplir du travail, elles devraient s'occuper plus activement de ce département.

En terminant sa harangue, M. Aikins a demandé aux membres qui prennent part à la conférence de demander à leurs gouvernements respectifs l'aide dont l'association a besoin pour faciliter son ouvrage.

Une nouvelle ligue "Pour mieux se comprendre" va être formée à Ottawa, le 1er septembre prochain. C'est encore des Anglais et des Français qu'il s'agit de réconcilier après la petite guerre qu'ils ont eue pendant la grande guerre. M. W. C. Mikel, avocat, de Belleville, dans la province d'Ontario, se met en tête du mouvement pour donner un effet pratique aux paroles de M. Meighen, prononcées à Portage-la-Prairie faisant écho à celles de M. Taschereau, notre nouveau premier ministre provincial. Cette idée a pris naissance dans une réunion de l'Association fraternelle canadienne, organisation qui embrasse environ 20 sociétés avec 400,000 membres, de toutes les nationalités et de toutes les religions.

On attend des représentants de toutes les provinces et particulièrement quelques représentants de la province de Québec.

Léo-Paul DESROSIER.

CARNET D'UN PÈLERIN

(Suite de la 1re page)

évangélistes, souvenirs plus récents de ceux qui nous ont précédés immédiatement dans la carrière. C'est aussi, qui se révèle avec force en pareille circonstance, un attachement de toutes les fibres à l'ensemble de ce qui est le pays natal: le sol et sa configuration, le ciel et les nuages, la fluidité spéciale de l'air, surtout à la fin du jour d'août, la vaste majesté du fleuve d'une des rives; et puis à quoi bon essayer d'exprimer ce qui est inexprimable? Les pays étrangers nous ont fait voir des beautés différentes, des joies d'art humain inconnues, parables mêlées à l'œuvre grandiose du Créateur; mais où cette œuvre fut-elle plus majestueuse que chez nous, à quels autres monts nous sentions-nous attachés comme à nos Rocheuses dévolées par la Vierge, à quelles plaines, comme à nos prairies sans limites, à quelles villes antiques ou superbes comme aux villages témoins de nos libres enfances?

"O Canada, terre de nos aïeux!"
Ernest BILODEAU.
Samedi, 21 août 1920.

Wrangel est maître

Londres, 31. — (S. P. A.) — Le "Times" de Londres publiait ce matin les termes d'un arrangement conclu entre le Bolcheviki. Il stipule la coopération du chef anti-bolcheviki du sud de la Russie, des chefs du Don, de Kuban, de Terek et des cosaques Astrakhan avec le général Wrangel. Il accorde pleine indépendance à ces États, et le général Wrangel prend la direction de toutes leurs forces armées.

Paris, 31. — (S. P. A.) — Le bureau des Affaires étrangères dément formellement l'arrangement qui aurait été fait entre la France et la Russie sud, et dont le "Herald", de Londres, publiait les clauses dimanche.

Le "Daily Herald" aurait reçu communication de cet arrangement par son correspondant de Stockholm. Parmi les clauses, l'une comporterait la priorité de toutes dettes de la Russie à la France, en retour de la reconnaissance officielle du gouvernement de Wrangel par la France. Le gouvernement soviétique renverrait la France convertir toutes les dettes de la Russie en un nouveau prêt à six et demi pour cent.

LE CONTRÔLE DU COMMERCE

QUARANTE-DEUX COMPAGNIES DE NAVIGATION ET DES COURTIERS EN TRANSPORT SONT MIS EN ACCUSATION A NEW-YORK EN VERTU DE LA LOI SHERMAN.

New-York, 31. — (S. P. A.) — Quarante-deux compagnies de navigation et un nombre de courtiers en transport, comprenant presque toutes les grandes lignes transatlantiques, ont été mises en accusation par le grand jury fédéral ici, hier, pour conspiration et restriction du commerce en violation de la loi Sherman contre les trusts.

Les accusations sont dirigées contre l'Atlantic Transport, les Cunard Steamship Companies, Limited, la Anchor Line, la Booth American Shipping Corporation, la Compagnie Générale Transatlantique, la Kerr Steamship Company, les membres des Trans-Atlantic Associated Freight Brokers' Association et les directeurs de la Steamship Freight Brokers' Association.

L'accusation porte que plus de 50 pour cent du commerce étranger en choses nécessaires à la vie, passeront par ce port, dont 30 pour cent par l'entremise des courtiers en transport de marchandises. Des nécessités qui passent par les courtiers, selon l'accusation, plus de 50 pour cent vont à 75 courtiers membres de la Steamship Freight Brokers' Association et sont transportés par les compagnies de navigation défendues.

L'accusation allègue que les compagnies de navigation comprises dans les Trans-Atlantic Associated Freight Brokers' Association et que les courtiers compris dans la Steamship Freight Brokers' Association, ont permis à aucun courtier en transport de marchandises de devenir membre de l'association à moins de consentir à observer la constitution et les règlements de la Steamship Freight Brokers' Association. On allègue aussi qu'un membre aspirant devait accepter les taux de fret établis par les agents autorisés des compagnies de navigation.

On ajoute que les défendeurs ont consenti à distinguer entre les courtiers en transport de marchandises en refusant de payer des honoraires à quiconque n'était pas membre de l'association, et de contrôler et de dominer au moyen de l'organisation et des règles de la New-York Produce Exchange, dont les courtiers en transport de marchandises, dit-on, doivent être membres.

L'accusation porte encore que les défendeurs ont consenti à boycotter tous les courtiers en transport de marchandises qui n'étaient pas acceptables par les compagnies de navigation défendues et le Bureau des Directeurs de la "Steamship Freight Brokers' Association". En agissant ainsi, dit l'accusation, les défendeurs ont restreint, empêché et éliminé toute compétition dans le commerce.

Les autres compagnies défendues comprennent la "Furness-Wythe and Company, Limited", l'"United Fruit Company" et d'importantes compagnies de navigation de pratiquement toutes les nations étrangères.

Les individus impliqués sont, entre autres: Robert H. Blake; Frank A. Ryan; William J. Hudson; Charles H. George; Oscar R. Cauchois; Leslie A. Morgan; Harry T. Barton; Frederick Toppin; Arthur C. Fetterolf; Jules V. Berhart; Harry Lane et Peter McConnell.

Il y a dix ans

(du Devoir, 31 août, 1910.)

Le premier-Montreal est intitulé "Mise au point" et signé Henri Bourassa.

M. Omer Héroux écrit sous le titre: Au congrès de tempérance.

Un billet du soir de Jules Tremblay: les ailes brûlées.

M. Georges Pelletier, sous le titre, "colonie juive", parle de l'immigration israélienne en Alberta.

Des scènes violentes et des discussions acerbes se produisent au congrès international de Copenhague.

Lord Escher déclare, à Londres, qu'il faudra bientôt établir le service obligatoire en Angleterre.

Trois tramways sont démolis à Columbus, Ohio, par des charges de dynamite. Plusieurs personnes sont blessées.

Les administrateurs municipaux de Montréal, Westmount et autres villes partent pour Toronto où aura lieu le congrès des municipalités canadiennes.

Le consul du Japon fait connaître les conditions auxquelles la Corée a été annexée au Japon.

Marc Sanguier se soumet et écrit au pape une lettre d'excuse et sollicite son pardon.

L'"Empress of Ireland" qui porte le légat papal, le cardinal Vanutelli, a été signalé, hier soir, à onze heures, au large de Belle-Isle.

On rend public le programme musical du congrès.

Hostiles aux Anglais

Londres, 31. — (S. P. A.) — Les tribus de la région Ramadi-Fallujah, de Mésopotamie, sont devenues définitivement hostiles à l'Angleterre.

Il y a des signes croissants de soulèvement dans la division Samarra. La division de Sulimariyah est encore en paix bien que certaines tribus paraissent vouloir se mutiner.

Dans les circonscriptions de Diwala et de Kirup, les révoltés sont débusqués, dans Bukala seulement les soulèvements ont pour motif la religion ou la nationalité, ailleurs c'est l'instinct de pillage.

WILSON NE CÉDERA PAS

LE PRÉSIDENT DÉCLARE QUE LE RAPPORT MAJORITAIRE DE LA COMMISSION DU CHARBON ANTHRACITE, NE SERA PAS MIS DE CÔTÉ MALGRÉ LES MENACES DES MINÉURS.

Washington, 31. — (S. P. A.) — Le président Wilson a approuvé hier le rapport majoritaire de la Commission du charbon anthracite, accordant aux mineurs une augmentation dont le coût total sera de \$85,000,000. Le président Wilson a conseillé aux mineurs d'accepter cette offre, et de se remettre au travail de bonne foi.

En réponse aux menaces des mineurs de quitter le travail le 1er septembre si le rapport minoritaire, proposant une augmentation plus forte, n'est pas accepté, M. Wilson a déclaré que le rapport majoritaire ne sera pas mis de côté.

Le dernier rapport accorde une augmentation de 20 et 17 pour cent sur l'échelle actuelle des salaires. L'augmentation de 20 p. c., est accordée aux mineurs sous contrat et l'augmentation de 17 p. c., à toutes les autres classes de mineurs. Ce rapport porte la signature de M. W. O. Thompson, président de l'Université d'État de l'Ohio, représentant du public et président de la Commission, et de M. W. L. Connell, de Scranton, représentant les mineurs.

Quant au rapport de la minorité, présenté par M. Neal J. Ferry, de McAdoo, P. C., représentant des mineurs à la Commission, et approuvé à des assemblées ouvrières du district, il accorde un salaire minimum de six dollars par jour, et ne fait de distinction que pour les mineurs sous contrat, à qui il accorde une augmentation de 31 pour cent.

En refusant la requête des mineurs qui, par télégramme, lui avaient demandé d'accepter le rapport de la minorité, le président rappelle une résolution adoptée à un certain congrès des mineurs dans laquelle ces derniers ont promis d'accepter le rapport de la majorité d'une Commission qu'il nommerait pour régler le différend actuel.

La décision du président Wilson a été envoyée aux représentants des mineurs, par télégramme. Le président ajoute: "Toute action tendant à empêcher les mineurs des mines d'anthracite, à ne pas continuer leur travail, parce que la nouvelle augmentation ne leur accorde pas tout-à-fait ce qu'ils demandent, serait violer les lois de l'honneur, et manquer à la sincérité. Quoi qu'il advienne, si les mineurs persistent dans leur attitude, ils peuvent être assurés que le peuple américain viendra à se pourvoir d'un autre combustible jusqu'à ce qu'ils soient devenus plus conciliants et prêts à remplir les obligations qu'ils ont contractées."

Dès que l'on sut, à la Maison Blanche, hier midi, que le président Wilson venait d'approuver le rapport de la majorité, le secrétaire du Travail, M. Wilson, à la suite du président, a donné avis qu'à Seranton, Pennsylvanie, jeudi prochain aura lieu une grande réunion des membres des comités des salaires pour les ouvriers miniers, et des représentants de la United Mines Workers of America, à laquelle on procédera à l'inscription des conditions de l'augmentation, pour la conclusion d'un contrat qui sera en vigueur jusqu'au 31 mars 1922.

L'augmentation des salaires, telle qu'accordée par le rapport de la majorité, s'élève à plus de \$85,000,000. Elle occasionne en plus, le paiement d'une somme totale de \$1,000,000, pour arriérés, accumulés depuis le 1er avril dernier.

L'intérêt du public, quant à cette augmentation, porte surtout sur le fait qu'elle pourra affecter les prix du charbon. D'autre part, le rapport, il est spécialement mentionné, les consommateurs ne souffriront d'aucune surcharge dans les prix du charbon.

Parmi les clauses les plus importantes contenues dans ledit rapport, on remarque les suivantes:

"Reconnaissance de la United Mine Workers of America, comme partie contractante."

"Modification du système de contrat individuel, vu la protection suffisante déjà accordée à chaque mineur."

"Des pouvoirs plus étendus pour le bureau de conciliation sur la question des mines d'anthracite, dont la moitié des membres ont agi comme arbitres dans le différend entre les mineurs et leurs patrons."

"Protection suffisante aux mineurs sous contrat, afin de leur assurer un salaire convenable."

"Le paiement des outils perdus par accident, n'affectera pas le mineur."

La majorité des membres de la Commission n'ont pas voulu reconnaître le "close shop".

Le rapport de minorité présenté par M. Ferry, spécifiait que les principes fondamentaux qui motivent les griefs des mineurs ont été niés à ces derniers, dans le rapport de la majorité. Bien qu'assurant que les mineurs devraient accepter ces augmentations de bonne foi, M. Ferry déclare que les mineurs continueront à lutter pour obtenir la reconnaissance de ces principes.

Cette commission avait été nommée par le président, le 3 juin dernier.

Elections chez les barbiers

A une réunion de l'Union Nationale des barbiers, hier soir, M. J. O. Gagnon a été élu président, et M. Alfred Viens, vice-président.

L'Union a déclaré qu'elle ne reconnaît plus l'Association des maîtres-barbiers, parce que, prétend-elle, cette dernière n'est pas une organisation destinée à protéger le public.

L'Union Nationale des barbiers est de plus en plus décidée de faire respecter la Fête du Travail, tel que le veut un règlement municipal. Cinq de ses représentants se tiendront dans chaque quartier pour voir à l'observance de la loi.

Nominations ecclésiastiques

Les changements suivants ont été faits par décision de Sa Grandeur Mgr Bruchési, dans le clergé du diocèse de Montréal:

M. l'abbé Narcisse Poulin, vicaire à Sainte-Catherine;
M. l'abbé J. Napoléon Labrosse, vicaire à Saint-Clement, Laviolette;
M. l'abbé Charles Gervais, vicaire à Saint-Etienne;

M. l'abbé Ernest Marsan, vicaire à Sainte-Cunegonde;
M. l'abbé Albert Gariépy, vicaire à Sainte-Agnès;

M. l'abbé Honoré Primeau, vicaire à Saint-Joseph;
M. l'abbé Wilfrid Carbonneau, vicaire à Notre-Dame des Victoires;

M. l'abbé Valentin Pelletier, vicaire à Très-Saint-Rédempteur;
M. l'abbé Olier Vaillancourt, vicaire à Saint-Eusèbe;

M. l'abbé Léo Lavigne, vicaire à Saint-Amand;
M. l'abbé Aphonse Bolduc, vicaire à Sainte-Justine;

M. l'abbé Andronic McNeill, vicaire N. D. du Perpétuel Secours;
M. l'abbé Rodolphe Joly, vicaire à Saint-Eustache;

M. l'abbé Gustave Parizeau, vicaire à Saint-Edmond;
M. l'abbé Joseph Martin, vicaire à Saint-Lambert;

M. l'abbé Emile Saint-Maurice, vicaire à Sainte-Genève;
M. l'abbé Jean-Baptiste Affaire, professeur au Collège de Saint-Jean;

M. l'abbé Ambrose Gauthier, vicaire au Séminaire de Ste-Thérèse;
M. l'abbé Lionel Gohier, vicaire à Saint-Rémi;

M. l'abbé Silvio Laporte, professeur au Collège de Saint-Jean;
M. l'abbé Alfred Coiffier, professeur au Collège de Montréal;

M. l'abbé Uziel Cammoun, professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse;
M. l'abbé Henri Grégoire, professeur au Collège de Saint-Jean;

M. l'abbé Joseph Hudon, vicaire à Notre-Dame de la Paix;
M. l'abbé Paul Jarry, professeur au Collège de l'Assomption;

M. l'abbé Paul Aimé Lafortune, professeur au Collège de l'Assomption;
M. l'abbé Anas Albert Melancon, professeur au Collège de l'Assomption;

M. l'abbé Conrad Prevost, vicaire à Villapour;
M. l'abbé Emest Rivest, vicaire à Sainte-Christine;

M. l'abbé Louis-Philippe Roy, professeur au Collège de Montréal;
M. l'abbé Léo Barron, vicaire à Saint-Georges;

M. l'abbé Charles Toupin, vicaire à Saint-Jovite;
M. l'abbé Jean-Louis Chénard, professeur au Séminaire Sainte-Thérèse;

M. l'abbé Benoit McLeod, vicaire à Villapour;
M. l'abbé Polymère Gosses, professeur au Collège de l'Assomption.

Arrêté à Athènes

Athènes, 31 (S. P. A.) — Le frère d'un des assaillants du premier ministre Venizelos a été arrêté à Athènes, hier. Il s'agit de l'attentat sur la personne du chef d'Etat grec, qui a été commis récemment, à Paris.

Décès à Montréal

DEPATIE, Emilie, 82 ans, veuve de Toussaint Depatie, coin Ontario et Wurtelle.
DENIS, Gabrielle, 2 ans, enfant d'Arthur Denis, 481 Montcalm.
DUMARAIS, Marie-Louise Piché, épouse d'Honorius Dumarais, 2044 Jeanne d'Arc.
GIROUX, Gaudias, 7 ans, 1185 de la Roche.
HAMELIN, Avila, 48 ans, 53 St-Zotique.
LAMER, Melina Chartrand, 62 ans, veuve d'Auguste Lamer, 43 Ste-Clotilde.
LAPOINTE, Moolse, 45 ans, 365 Maisonneuve.
LAROSE, Marie Berthe Ollivier, épouse d'Adolphe Larose, 3208 Richmond.
NANTEL, Adoré, 32 ans, 2028 St-Ferdinand.
OUMET, Eugene, 64 ans, 77 Beaudry.
POIRIER, Edouard, 43 ans, 265 Mettana.
PRESSEAU, Marguerite Gravel, 28 ans, épouse de Cleophas Presseau, 1734 Berthel.
RATTE, Elzire, 6 ans, 8010 Maréchal.
TESSIER, Rose de Lina Bourgie, 75 ans, épouse d'Alfred Tessier, 296 Atwater.
ST-VINCENT, Odile Proulx, 81 ans, 2245 Ontario Est.

CORDIAUX



Si vous voulez un breuvage d'été délicieux, sain, réconfortant et rafraichissant, un breuvage qui se mélange bien avec de l'eau ordinaire ou de seltz, commandez à votre fournisseur les CORDIAUX

MARQUE PRIMUS

au Lime Juice, à l'Orange, au Citron, aux Cerises, aux Mûres et Sirop de Vinaigre. — Il n'y a rien de plus rafraichissant.

Demandez toujours les CORDIAUX PRIMUS. La marque qui est une garantie de qualité et pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée
MONTREAL, Canada.

PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE

organisé par la Paroisse de St-Louis de France, avec le concours de l'Association Chorale.

par le "Rapids King"
dimanche le 5 septembre.

Départ du quai Victoria à 7 h. 30 a.m., heure avancée. Retour à 11 heures p.m.
Pas de repas servis à bord, mais il y aura buffet pour rafraichissements, fruits, crème à la glace.

Prix du billet de passage: Adultes, \$3.05; enfants, \$1.55, taxe comprise.

Quoique le bateau puisse accommoder plus de 1,000 personnes, le nombre des billets est limité à 700. Billets en vente à la sacristie St-Louis de France, Larivière Incorporée, 911 St-Laurent, Gaston Labelle, 305 St-Denis.

La quest on d'actualité

Lisez et faites lire la brochure de M. Henri Bourassa:

"Syndicats Nationaux ou Internationaux"

Prix: 10 sous l'exemplaire, plus 3 sous pour le port; \$1 la douzaine, plus 15 sous pour le port.
Conditions spéciales par grandes quantités.

S'adresser à l'administration du "Devoir",
43, rue Saint-Vincent, Montréal.

NOS INSTITUTIONS NATIONALES



1876

1920

La Société des Artisans Canadiens-Français

Fondée en 1876, la Société des Artisans Canadiens-Français est aujourd'hui la plus forte société d'assurance mutuelle française d'Amérique, par l'importance de son fonds de garantie et par le chiffre de ses affaires en cours.

Sa rigoureuse exactitude à tenir ses engagements en tout temps, et notamment aux époques troublées de la Grande Guerre et de la terrible épidémie de grippe espagnole de 1918, lui a valu les plus évidentes marques de la confiance publique.

ELLE COMPTE AUJOURD'HUI 53,000 MEMBRES

Si nous consultons le dernier compte rendu officiel des opérations de la Société des Artisans Canadiens-Français, nous voyons que depuis sa fondation au 31 décembre 1919 elle a payé \$8,210,378.36 à ses assurés et que son fonds de réserve au 31 juillet 1920 s'élève à près de \$5,000,000.00.

Voici, d'après le même document, la situation financière de la Société des Artisans C.-F., pour l'année finissant le 31 décembre 1919:

RECETTES	DEBOURSES
Cotisations \$ 915,224.10	Bénéfices payés \$ 598,539.02
Intérêts 201,679.61	Adm. générale 131,296.99
Divers 14,609.21	Surplus 401,676.91
\$1,131,512.92	\$1,131,512.92

Canadiens français, enrôlez-vous sous la bannière de la Société des Artisans. Elle admet les Hommes, les Femmes et les Enfants.
"Sécurité d'abord", telle est sa devise.
Elle émet tous les Plans d'Assurance sur la Vie.

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS
BUREAU-CHEF, 20 RUE ST-DENIS.
Plus de 600 Succursales au Canada et aux États-Unis.

Chaussettes

EN SOIE ET LILLE

Toutes les couleurs.
Valant régulièrement \$1.50

3 paires pour 2.95



S. A. de LORIMIER
30, QUAI, RUE NOTRE-DAME.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 1^{er} SEPTEMBRE 1920

SAINT GILLES

Lever du soleil, 5 heures 28.
Coucher du soleil, 6 heures 34.
Lever de la lune, le soir, 7 h. 52.
Pleine lune, le 29, à 8 heures 9 minutes du matin.

DEMAIN

FRAIS, QUELQUES AVERSES.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 70
Minimum... 54
Aujourd'hui maximum... 71
Minimum... 55
Même date l'an dernier... 62

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.85 ; 11 h., 29.46 ; 1 h.
de l'après-midi, 29.47.

LES EMEUTIERS DE BELFAST NE DÉSARMENT PAS

Les groupes se forment aux angles des rues et l'on s'attend à de nouvelles batailles. — Ving mort et deux cents blessés. — Les militaires restent dans les postes de police.

Belfast, 31 (S. P. A.). — Neuf personnes sont mortes à la suite des échauffourées qui se sont produites hier, dans les rues de Belfast. On dit que 20 personnes ont perdu la vie depuis mercredi, à la suite des émeutes et que 200 ont été blessés. Des piquets de soldats se sont leus à l'angle des principales rues, durant toute la nuit dernière. On dit que les troupes occupent tous les postes de police, ce matin. L'événement le plus remarquable, cet avant-midi, est la lapidation des employés de la fonderie MacKie, alors qu'ils passaient dans la rue Keshmire. Des groupes stationnent à l'encourcure des rues Falls, King et Royal, ce qui est le présage de nouvelles échauffourées.

La journée d'hier a été la plus mouvementée de l'histoire de Belfast. On voit des scènes imprévues dans les rues. On aperçoit des groupes qui s'entre-tuent et parmi eux on voit des femmes et même des jeunes filles qui se mettent de la partie et qui tirent du fusil. La loi du couvre-feu a été mise en vigueur, hier soir. On dit que la loi martiale sera proclamée. Les autorités n'ont encore pris aucune décision à ce sujet.

LES ECOSSAIS S'EN MELENT

Dublin, 31 (S. P. A.). — Les *Cameron Highlanders* ont pris des trains spéciaux, ce matin. On croit qu'ils se dirigent vers Belfast.

LA GRÈVE DES MINEURS ANGLAIS

Londres, 31 (S. P. A.). — Le comité exécutif de la Fédération des mineurs a étudié, ce matin, la demande formulée par les mineurs de Grande-Bretagne. Ces derniers se sont engagés à se mettre en grève si leurs réclamations ne sont pas accordées.

On croit que les représentants des mineurs entreront de nouveau en pourparler avec le gouvernement. Plusieurs manufacturiers ont décidé de fermer les portes de leurs établissements si les mineurs déclarent une grève. C'est la nouvelle que publie le *Daily Mail*.

EMBARGO SUR LE CHARBON

Washington, 31 (S. P. A.). — Le consul général Hollis annonce que le gouvernement anglais a prohibé complètement l'arrêt des exportations de charbon de Grande-Bretagne.

LE LORD-MAIRE MacSWENEY À LA DERNIÈRE EXTRÉMITÉ

Londres, 31. — (S. P. A.). — M. Terence MacSweney, lord-maire de Cork, qui a fait la grève de la faim, depuis le 12 août, est dans un état de grande faiblesse. Sa sœur, qui lui a rendu visite dit qu'on peut s'attendre à sa fin, d'une minute à l'autre.

Rome, 31. — (S. P. A.). — M. Giolitti, premier ministre d'Italie, a reçu un télégramme de M. Sean O'Connell, délégué de la république irlandaise à Rome dans lequel celui-ci demande au chef d'Etat italien de se servir de toute l'influence du gouvernement italien en faveur de M. Terence MacSweney qui agonise dans la prison de Brixton.

QUELQUES JOURS ENCORE

Les grévistes de même que la compagnie Rapid Transit de Brooklyn sont bien décidés à tenir jusqu'au bout. — En attendant, c'est le public qui souffre.

New-York, 31. — (S. P. A.). — Tout indique que la grève de Brooklyn va durer encore quelques jours. Il n'y a aucune amélioration dans le service du transport, sur les réseaux de la "Brooklyn Transit Co.". Le service des trains souterrains, des trains élevés et des tramways n'a pas été amélioré depuis dimanche. La compagnie et ses employés sont décidés à lutter jusqu'à la fin. En attendant, les citoyens de Brooklyn sont forcés d'avoir recours à des moyens de transport de fortune.

Ce matin, un inspecteur de tramways a été battu à mort par six grévistes. Les assaillants ont été arrêtés.

Nommé liquidateur

M. Rodrigue Goulet a été nommé liquidateur provisoire de la société "Goulet Frères". En 1903, il avait formé une société avec son frère Rodrigue, pour le commerce et la fabrication de cigares. Le 22 juin, l'associé Rodrigue est mort à l'insu de la société. La société étant dissoute, le survivant a obtenu une procuration pour l'administration des biens. Des héritiers ont demandé la révocation de cette procuration, et pour continuer son administration, Rodrigue Goulet a dû fournir un cautionnement de \$5,000. Il demande le partage de la succession et la vente à l'enchère, mais des procédures sont nécessaires avant le règlement de cette transaction. Pour cette période, Rodrigue Goulet a été nommé liquidateur provisoire et la nomination du liquidateur définitif est remise à quelques jours.

Les voleurs de tronc

Saint-Victor-de-Trim, 31 (D. N. C.). — Les voleurs de tronc qui ont fait le tour de la Beauce, ont visité notre église dans la nuit de dimanche. Ils ont enlevé trois tronc qui contenaient peu d'argent et se sont enfuis en laissant une porte ouverte. On croit que les voleurs ont les clés des églises où ils volent car ils ne brisent ni les portes ni les fenêtres.

Le prince de Galles à Honolulu

Honolulu, 31 (S. P. A.). — Le prince de Galles est arrivé à bord du *Renown*, hier. Aucune réception n'a marqué son arrivée. Le prince restera trois jours.

M. Robertson et l'Internationale

Ottawa, 31. — (S. P. A.). — M. Gideon Robertson, ministre du Travail, a fait l'éloge des unions internationales au cours d'un dîner intime qui a été offert aux membres de la conférence du Barreau canadien au Rideau Club, hier soir. Il a déclaré que les syndicats internationaux avaient beaucoup fait pour ramener la concorde entre patrons et ouvriers. Il a ajouté que les syndicats internationaux étaient un rempart puissant contre le courant bolcheviste.

Convocation

Le syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers tiendra une assemblée ce soir à la salle Tremblay, 1597 rue Ste-Catherine Est. Prière à tous les membres d'y assister.

En Italie

Londres, 31. — (S. P. A.). — Anticipant un lock-out, les métallurgistes de Milan, en Italie, se sont emparés des usines de métallurgie. La situation est sérieuse. Les métallurgistes sont menaçants.

Un attentat contre Mustapha Kemal

Constantinople, 31. — (S. P. A.). — Un message qui n'est pas encore officiel, annonce que le chef nationaliste turc, Mustapha Kemal, a failli être assassiné, près de Tokat.

UNE RAPIDE TRAVERSÉE

"L'EMPRESS OF FRANCE", PARTI MERCREDI DERNIER DE LIVERPOOL, A ACCOSTÉ CE MIDI À QUEBEC. — PRES DE QUINZE CENTES PASSAGERS. — NAVIRES ATTENDUS ET DÉPARTS PROCHAINS.

"L'Empress of France", ligne du Pacifique Canadien, est accosté à Québec, ce midi. C'est un des voyages les plus rapides qui aient été faits à cette époque-ci de la saison. Ce paquebot a quitté Liverpool à 6 heures, mercredi dernier. "L'Empress" est approchant le détroit de Bellefleur, à 18.4 nœuds à l'heure et, en dépit du brouillard, sa marche n'a pas été retardée sensiblement. Il y a à bord un total de 1,448 passagers dont 332 dans les cabines de première classe, 409 en seconde et 707 dans l'entrepont. Il y a en plus à bord une cargaison de 1,200 tonnes de marchandises, 1,927 sacs de maïs et 760 sacs de colza postaux. On note à bord, un parti de 20 passagers qui se dirigent vers l'Asie. Ils traverseront le Canada en chemin de fer, et monteront ensuite à Vancouver, à bord d'un navire du Pacifique canadien, pour se rendre à destination. Tous les passagers de "L'Empress of France", s'embarqueront, dès leur arrivée à Québec, à bord de trains spéciaux qui les conduiront à destination. Il est probable que les trains arriveront ici dans le courant de la soirée.

LE "SICILIAN" EN ROUTE.

Le "Sicilian", autre navire du Pacifique canadien, parti de Glasgow le 21 courant, est attendu à Québec, tard dans la soirée, et sera à Montréal demain soir au jeudi matin. Il porte à son bord 176 passagers de première classe et 608 passagers de troisième et 2,000 tonnes de cargaison générale.

DÉPARTS DE PAQUEBOTS.

Le "Scandinavian" qui était en cale-sèche, depuis quelques jours, est maintenant complètement réparé et il pourra partir demain avant-midi, pour l'Europe. Ce navire, comme on le sait, devait quitter Montréal samedi matin, mais n'a pu le faire par suite des réparations qu'il a fallu lui faire subir.

Le "Victorian" part de Québec demain soir. Un grand nombre de passagers font la traversée sur ce paquebot. Un train spécial part à minuit, ce soir, de la gare Windsor, pour se rendre directement au quai du navire. Le "Victorian", train régulier du Pacifique, qui part dans l'après-midi, fera demain le raccourci avec le navire en partance.

UN PREMIER VOYAGE.

"L'Empress of Britain", ligne du Pacifique, part demain pour Québec avec une cargaison et des passagers. Ce sera son premier voyage depuis qu'il a subi des réparations complètes et depuis que ses machineries sont activées par le pétrole et non plus par le charbon. Il peut se rendre directement maintenant 350 passagers en première, 300 en seconde et 800 dans l'entrepont.

VOYAGE RAPIDE

Le "Manchester Brigade", ligne Manchester, parti de Manchester à minuit le 19 courant, est arrivé à Québec le 29 à 10 heures du matin faisant ainsi un des voyages les plus rapides pour un cargo de cette espèce. Si ce navire n'avait pas fait de cargaison pour Québec, il eût fait le voyage Manchester-Montréal en dix jours, ce qui constituerait un record dans les cercles maritimes.

LANCÉMENT D'UN NAVIRE

Le "Canadian Mariner", marine marchande du gouvernement canadien, le premier navire en acier construit dans les chantiers maritimes d'Halifax, sera lancé samedi prochain. C'est un navire de 8,100 tonnes.

LA VISITE DES PAQUEBOTS

Les directeurs de la ligne Cunard viennent d'avertir leurs agents du fait qu'il leur faut une personne voulant visiter un des paquebots pour la faire en se munissant d'un permis pas écrit aux bureaux de la compagnie. A New-York plus de 2,000 personnes ont profité de ce privilège pour visiter "l'Aquitania".

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Mégantic", ligne White Star, parti de Montréal, le 21 août dernier, est arrivé à Liverpool dimanche midi.

Le "Canopic", même ligne, part aujourd'hui de New-York pour les Açores, Gibraltar et l'Italie.

Le "Caronia", ligne Cunard, est arrivé à Liverpool, dimanche après-midi, venant de New-York.

L'"Aquitania", même ligne, est parti samedi de New-York pour Southampton et Anvers.

"L'Imperator", ligne Cunard, est parti de Cherbourg samedi en route pour New-York.

Le "Turcoman", cargo de la ligne Dominion, a jeté l'ancre dans le port hier, venant d'Avonmouth.

Le "Molière" est arrivé à Montréal, hier, venant de Liverpool.

Le "Maristo" a quitté Montréal hier en route pour Newcastle.

Le "New-Brunswick" est arrivé de New-York hier après-midi.

Le "Itury", est arrivé hier de Newcastle.

Le "Verentian" est arrivé de Londres.

Le "Lexington" arrivera aujourd'hui de Londres.

UNE RÉCLAMATION DE \$25,000

A LA SUITE D'UN ACCIDENT DANS UNE MINE. — LE DEMANDEUR ALLEGUE FAUTE INEXCUSABLE.

Sherbrooke, 31 (D. N. C.). — Une poursuite vient d'être intentée contre l'*Asbestos Corporation*, d'Asbestos, Qué., par M. Georges Turmel, en sa qualité de tuteur de son fils Philias, à la suite d'un accident subi par celui-ci, alors qu'il était à l'emploi de la compagnie.

Le demandeur allègue que son fils, âgé de 19 ans, est maintenant complètement aveugle et pour toute la vie, ce qu'il allègue qu'il travaillait avec une perforatrice pour cette compagnie, que l'instrument toucha un bâton de dynamite et qu'une explosion eut lieu dont il reçut la décharge dans la figure. Le demandeur prétend que la compagnie est inexcusable.

Cette action est prise en vertu de la loi spéciale sur les accidents du travail et une somme de \$25,000 est réclamée pour incapacité absolue et permanente, montant maximum prévu par la loi pour les cas ordinaires; \$22,500 sont en plus réclamés sur allégué de faute inexcusable de la part de la demanderesse.

L'action a donc été prise au montant de \$25,000.

D'après les renseignements, la compagnie nie toute responsabilité et le litige devra être débattu devant le tribunal, à Arthabaska, dans quelques semaines.

Le bureau légal Nicol, Lazure et Couture est chargé des intérêts du demandeur.

Les architectes en congrès

London, Ontario, 31. — (S. P. A.). — Le congrès de l'Association des architectes d'Ontario s'est ouvert hier à London. Le Canada entre dans une période de grand progrès dans l'industrie de la construction, ont déclaré les principaux congressistes.

Les congressistes ont adopté plusieurs résolutions relatives au développement de la profession d'architecte. Ceux qui ont porté la parole se sont tous opposés à ce que les architectes s'occupent de construction générale et fassent le métier d'entrepreneurs généraux.

Le lieutenant-colonel McGuffin, de Toronto, a dit: "L'architecture est une profession et doit rester une profession. Que ceux qui veulent se faire ingénieurs et constructeurs le fassent mais le pays se développe, a dit M. McGuffin, et le goût du peuple change. Il désire quelque chose de plus artistique."

Les congressistes ont été reçus à Port Stanley.

Bibliothèque St-Sulpice

La Bibliothèque Saint-Sulpice sera rouverte au public le mercredi, 1^{er} septembre, et restera ouverte tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche, aux heures régulières de 9 heures 30 a.m. à 9 h. 30 p.m. (Communiqué.)

Wrangel propose

Paris, 31 (S. P. A.). — Un journal ukrainien annonce que le général Wrangel, chef des troupes anti-bolchevistes, du sud de la Russie, a proposé la formation d'une alliance avec le général Petlura, le chef ukrainien.

Contre les augmentations

Québec, 31. — (D. N. C.). — L'Association des Marchands Détaillants a une assemblée, hier soir, à protesté contre l'augmentation des taxes du téléphone, et contre la surévaluation de la propriété à Québec.

M. Mackenzie King à Ottawa

Ottawa, 31. — (S. P. C.). — M. Mackenzie-King est revenu de sa tournée de discours dans l'Ontario. Il restera à Ottawa jusqu'à la mi-septembre. Il partira alors pour Denver, et se rendra à Victoria. Il fera le tour des provinces de l'Ouest.

Une réponse de la Grande-Bretagne

Washington, 31. — (S. P. A.). — La Grande-Bretagne a envoyé une réponse à la note que le gouvernement américain a envoyée relativement à la politique franco-britannique concernant les approvisionnements d'huile surtout en Asie mineure. On n'a pu encore déchiffrer tout le message.

Winnipeg veut en appeler

Winnipeg, 31. — (S. P. C.). — Le conseil municipal de Winnipeg, a décidé d'en appeler de la décision du commissaire des Utilités publiques d'augmenter le tarif des tramways.

Les principales raisons de ce rappel sont: l'abolition des billets des travailleurs et la condition que les citoyens devront garantir un revenu de 8 pour cent sur le placement des actionnaires.

M. Raney à Ottawa

Ottawa, 31 (S. P. C.). — M. W. E. Raney, procureur-général de l'Ontario, est à Ottawa avec sa femme. Il vient assister à la conférence du Barreau canadien. Il portera la parole mercredi.

LA VILLE VA SE DÉFENDRE

LE MAIRE MARTIN PROPOSE D'ENVOYER UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE À OTTAWA POUR PROTÉGER CONTRE LA HAUSSE DES TAUX DE TELEPHONE. — DIFFICULTÉS DANS LA PERCEPTION DES TAXES.

Dans la protestation des différentes municipalités contre la hausse des taxes de téléphone chaque ville qui coopère au mouvement a nommé un représentant ou ses délégués et, pour la ville de Montréal, la Commission administrative s'est chargée de ce travail. Les représentants du peuple d'autre part, en l'espèce, les échevins et le maire, se considèrent lésés dans leurs droits, mais ils entendent quand même faire la lutte jusqu'au bout à cette augmentation de taxes et pour ce faire ils ont nommé un comité spécial de représentants qui vont à Ottawa pour défendre la ville.

Ils ont eu ce matin une réunion aux bureaux du maire. MM. les échevins Dixon, Brodeur, Vandellac et Desrosières étaient présents et les questions pertinentes à ce problème ont été discutées. Les échevins Turcot et O'Connell qui font aussi partie du comité, étaient absents.

Le maire Martin tient à faire connaître à tous le fait que leurs représentants s'opposent de toutes leurs forces à la hausse des taxes, comme on le fait dans toutes les autres villes. Il en donne plusieurs raisons, et il cite en particulier un fait qui existe dans notre ville. La compagnie du téléphone Bell possède, rue Ontario, un immeuble construit avant la guerre et dont l'évaluation municipale est de \$274,800. Cet édifice est inoccupé depuis qu'il est terminé et la compagnie de téléphone en paye les taxes qui sont de \$13,652.71 par an, ce qui donne pour six ans une somme de \$81,916.26. M. Martin se demande comment il se fait qu'une compagnie qui se dit pauvre consente à payer près de \$100,000 de taxes pour un édifice d'une valeur d'un demi-million et cela sans s'en servir.

C'est ni plus ni moins que faire payer au peuple une négligence d'administration qui se cote un peu trop fort. Il ajoute que près de 15,000 personnes quittent Montréal durant l'été tout en payant leur téléphone.

Les abonnés avaient autrefois le privilège de faire enlever leurs lignes de communications durant des mois de vacances, tandis que maintenant, ils doivent les garder et les payer, ce qui donne un profit net à la compagnie. Il parle aussi du traitement des employés qui, à son avis, gagnent trop cher. Il ne croit pas que le public soit obligé de payer les extravagances de la compagnie Bell.

Son intention est donc de lutter jusqu'au bout et d'envoyer à Ottawa les véritables élus du peuple, ainsi qu'on le fait dans les autres villes. Chaque municipalité se fait représenter par son maire, ou l'un de ses administrateurs, tandis que Montréal délègue par l'intermédiaire de la commission des personnes qui n'ont pas reçu du public l'autorisation de parler en son nom.

Il est tout probable que les échevins Dixon et Brodeur se rendront à Ottawa, ainsi que son Honneur, pour lutter contre la hausse intempestive. La séance a été ajournée sans qu'on prenne de décision en attendant de recevoir certains documents officiels.

LA PERCEPTION DES TAXES.

La perception de taxes qui se payent en nombre très considérable aujourd'hui, ne va pas sans amener certaines complications auxquelles les autorités municipales doivent faire face. Quelques citoyens se plaignent, en particulier dans Notre-Dame de Grâce et dans le nord de la ville, du fait qu'ils n'ont pas reçu leur facture de la ville. Interrogé à ce sujet, M. Collins, du bureau de perception, a déclaré que les factures, autant que possible, avaient toutes été envoyées par la poste. Au total de 130,000 ont été adressées. Il se peut que quelques-uns n'en aient pas reçu, mais ils devaient en ce cas en recevoir les autorités par téléphone ou autrement. M. Fournes, des évaluateurs, nous a déclaré qu'au point de vue légal, la ville n'est pas obligée d'envoyer d'avis et que chaque citoyen est supposé venir payer ses dits à l'hôtel de ville, lorsque le temps vient. Dans le cas des personnes qui n'ont pas reçu de comptes, il déclare que les préposés à l'évaluation se sont sans doute présentés, mais que pour une raison ou pour une autre, les occupants n'étaient pas à domicile, ce qui a forcé les représentants de bureau municipal à se retirer, sans avoir recueilli les informations nécessaires.

Cette visite à domicile se fait durant les mois de mai, de juin et de juillet par treize hommes qui doivent s'acquitter de leur ouvrage en trois mois et présenter leurs estimés le premier août. Ceux qui n'ont pas reçu leur note doivent en aviser la ville.

La correspondance qui s'est échangée au sujet de M. Grandchamp, de la police, n'a pas été communiquée à la ville et M. le maire s'occupe de cette question. Seul le district militaire connaît officiellement le fait.

Une visite au sénateur Harding

Marion, 31. — (S. P. A.). — Les gouverneurs républicains rendent visite aujourd'hui au sénateur Harding, qui doit parler sur la conservation des ressources nationales. Il y a aussi un grand nombre de chefs républicains. Quatorze États sont représentés.

LA MAJORITÉ S'OPPOSERAIT À LA GRÈVE

L'élément radical des "United Mine Workers of America" la réclame cependant à la suite de la décision de la Commission du charbon.

Wilkesbarre, Pennsylvanie, 31. — (S. P. A.). — Quoique les mineurs ne soient pas satisfaits de la décision qui a été rendue par la Commission d'arbitrage, il n'est pas question de grève parmi les membres loyaux des *United Mine Workers of America*. La Commission d'arbitrage accorde aux mineurs une augmentation de 17 et de 20 pour cent. Les mineurs demandaient une augmentation de 27 pour cent.

Il y a un élément très radical parmi les mineurs. Ces derniers veulent absolument déclarer la grève. La majorité s'y oppose.

Le comité des échelles de salaires remis à cette décision de

DECISION REACTIONNAIRE

Washington, 31. — (S. P. A.). — M. Jett Lauck, économiste consultant pour les *United Mine Workers*, a déclaré que la décision de la Commission du charbon qui a été rendue publique, hier, par le président Wilson, est la plus réactionnaire qui ait été rendue par un tribunal industriel durant la période de reconstruction.

LES DÉLÉGUÉS POLONAIS REVIENNENT DE MINSK

Ils déclarent que les Russes leur ont infligé un traitement indigne. — Deux jours de chemin de fer pour se rendre de Minsk à Brest-Litovsk, une distance de 87 milles.

Brest-Litovsk, 31 (S. P. A.). — M. Dombiski, M. Granski et plusieurs autres membres de la délégation polonaise de la paix, sont arrivés de Minsk, hier soir, et ont été reçus par le prince Sapieha, ministre de la guerre du gouvernement polonais. Ils sont fatigués et dégoûtés.

Les hommes d'Etat polonais ont conversé pendant une heure, sur le traitement infligé à la délégation polonaise de la paix à Minsk, par les Bolcheviki.

Le prince Sapieha a déclaré au représentant de la Presse Associée qu'il allait rappeler tous les délégués polonais qui sont encore à Minsk.

Les délégués polonais sont arrivés à Brest-Litovsk, après avoir été deux jours en chemin de fer. Ils étaient sur un train bolcheviste. La distance entre Minsk et Brest-Litovsk n'est que de 87 milles.

LA PERMISSION LETVIEENNE

Varsovie, 31 (S. P. A.). — Le gouvernement letvien a permis à la Pologne et la Russie soviétique de transférer le siège des négociations de paix de Minsk à Riga. Ce transfert est accordé à la demande des Polonais.

La date de la prochaine conférence russo-polonaise sera connue lorsque le ministre des Affaires étrangères Sapieha sera revenu de Brest-Litovsk où il rencontrera M. Dombiski, le chef de la délégation polonaise.

Chef le coroner

Dans le cas du R. P. C. MacArthur qui a été trouvé mort hier à la chambre 105 de l'hôtel Windsor, le coroner a rendu un verdict de mort naturelle. Le R. P. MacArthur, qui a sa résidence à North Head, N.B., était à l'hôtel depuis une huitaine, et ses voisins l'avaient entendu se plaindre. Une servante l'avait au bord trouvé plus malade hier et en donne avis. Quand on alla, peu de temps après, pour s'informer de son état, il était déjà mort.

— Joseph Fournier, recueilli dimanche avant-midi sur la rue et transporté à l'hôpital Général, paraissait rétabli, et vers cinq heures il sortait à pied de l'hôpital, mais il y fut bientôt ramené où il mourut quelques instants après.

Le coroner a rendu le verdict de mort naturelle.

Truc allemand

Washington, 31. — (S. P. A.). — L'Allemagne envoie le surplus de ses marchandises inférieures en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Elle met sur les exportations en Grande-Bretagne: "Fabrique en Amérique", et elle met sur les exportations qu'elle envoie aux États-Unis: "Fait en Angleterre".

Cours du change

Cote des devises étrangères de L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

A New-York:

Cours moyens
Londres, (livre sterling) . . . 3.35
Paris, (franc) . . . 14.50
Bruxelles, (franc) . . . 13.60
Genève, (franc) . . . 6.08
Madrid, (peseta) . . . 14.95
Berlin, (mark) . . . 0.205
Vienna, (couronne) . . . 0.050
Rotterdam, (florin) . . . 32.00
Rome, (lire) . . . 21.20

A Montréal:
New-York . . . 12 1-4
Londres . . . 4.00
Paris . . . 12.70
Bruxelles . . . 11.80
Genève . . . 5.20
Madrid . . . 1.690
Berlin . . . 0.239
Vienna . . . 0.085
Rotterdam . . . 34.00
Rome . . . 18.10

Québec, 31. — (D. N. C.). — Isaac Duplain, de Saint-Raymond, âgé d'environ 70 ans, s'est fait arracher les deux jambes en manœuvrant un engin à gazoline, hier après-midi. La victime a succombé à ses blessures quelques heures après l'accident. Duplain laisse une veuve et neuf enfants.

Ottawa, 31. — (S. P. C.). — La Commission des chemins de fer du Canada se réunira à l'hôtel de ville de Toronto le 2 septembre pour entendre la requête de l'*Express Traffic Association* demandant une augmentation dans les tarifs des messageries, de pas moins de 40 pour cent.

FARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ÉLÈVES : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES À LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC. À LOUER : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
À VENDRE : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX : — 10 sous le 1^{er} paragraphe, 5 sous les suivants.
NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES : — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS : — 50 sous.
CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC. : — 50 sous par insertion.

AUTOMOBILES

CHASSEURS MÉCANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou nuit. Licence de conduite, position, cours privés pour dames. S'ad. Coultombe, 708 Demontigny Est. Tél. Est 4344.

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES
Chance exceptionnelle de vous procurer un trio ou un troupeau de lapins de choix. Adultes et en bonne santé. Satisfaction garantie. Angora blanc, gris, femelles, deux bucs, le lot 825.00. Mouton du lot 115.00. Deux couples de béliers adultes, 85.00 le couple. Lapins d'appoint, couleurs blanc et brun, blanc et noir, bleu et blanc. Six femelles, un buck, 120.00. English Tordis, très rares, couleur fauve, bleu, blanc, gris, femelles, un buck, 200.00. Géants des Flandres, gris acier, noirs ou blancs, 20 couples, 120.00. Femelles et 7 bucs, le lot 800.00. Trios, 412.00. Couples, 88.00. Aucune couleur. Pologne blancs (Jeannette), quatre femelles adultes, 122.00. Sibériens noirs, pesant normalement, 14 livres pièce, 15 femelles, six bucs, le lot 21 sous, 375.00. Trios, les meilleurs, 115.00, les autres, 110.00. Le lot entier de ces lapins de choix, 75 livres en tout, 2500.00. La chance de voir de vous procurer un troupeau à bon marché. Satisfaction garantie ou argent remboursé. S'adresser au gérant, L. Chaput, Fils et Cie, Limitée, 2 rue De-Breulx.

GARAGE

JEANNE D'ARC (Maisonnette), No 363-365. Magnifique garage pouvant contenir plusieurs autos, avec logement, eau chaude et système de chauffage. S'adresser au gérant, L. Chaput, Fils et Cie, Limitée, 2 rue De-Breulx.

ON DEMANDE

ÉTUDIANT en notariat, parlant l'anglais, trouvera bureau en écrivant à cacher No 30 "Le Devoir".

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Alexandre Dupuis
(Établi en 1877)
COURTIERS EN IMMEUBLES
Finances, Assurances, Placements
45 PLACE D'ARMES (près Craig)
MAIN 7814. Rm., St-Louis 3205.

REGLEMENTS DE COMPTES

TOUTES DÉTTES immédiatement réglées, marchandises, particuliers, paiement facilité, intérêts, informations gratuites. Le Devoir, 45 Place d'Armes, coin Craig. S'ad. 614 Lavalier ouest.

DOMINION WELDING MFG.

BOUDIER, COUPURE, BRASURE
Réparations de toutes pièces : Fer, Acier, Fonte, Cuivre, Bronze, Aluminium.
RADIATEURS D'AUTOS
Décarbonisation de moteurs d'automobiles
340 AMHERST
Tél. Est 4438.

SERRURIERS

E. TELLIER,
serrurier-armurier, 208 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de grampophones, serrures, clefs, armoire à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

UN COLIS DE \$5

Afin d'activer la propagande des diverses brochures publiées à l'occasion du dixième anniversaire du Devoir, nous expédierons franco, à toute personne qui en fera la demande, sur remise de cinq piastres, les quantités suivantes :
Dixième anniversaire, six exemplaires, valeur \$2.10
Discours de M. Bourassa, six exemplaires, valeur 0.90
Discours de M. Perrier, douze exemplaires, valeur 1.20
Discours de M. D'Amboise, douze exemplaires, valeur 1.20
Brochure contenant les lettres de NN. SS. Béthune et Latulippe et les témoignages des journaux, douze exemplaires, valeur 1.20
Frais d'expédition (en moyenne) 0.50
Total \$7.10
C'est donc une remise de 30% qui est offerte pour cette propagande.
Chacune de ces brochures contient des indications précises sur les moyens d'aider au Devoir.
On peut voir les proportions des trois brochures à dix sous (Discours de MM. Perrier et Perrault et lettres des évêques), pourvu que le nombre total ne dépasse pas trois dizaines. Le nombre des deux premières brochures reste fixe.
Toutes les remises par chèque, mandat, etc., doivent être faites payables au porteur à Montréal, et adressées directement à M. Henri Bourassa, 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Navire "Victorian" de Québec

MERCREDI, LE 1^{er} SEPTEMBRE, 1920.

Le navire "Victorian" partira de Québec, mercredi, le 1^{er} septembre. En plus de ses trains réguliers, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler un train spécial pour le navire, lequel train, consistant en wagons ordinaires et en wagons-épis modèles, partira de Montréal, gare Windsor, à 11 h. p.m. (temps normal) mardi, le 31 août, et se rendra directement aux abords du paquebot, à Québec. Le 1^{er} septembre, les voyageurs inscrits pour ce navire auront à leur disposition le "Frontenac", No 350, train régulier du Pacifique Canadien, qui part de la gare Windsor à 9 h. 45 a.m. et qui est dû à Québec à 3 h. p.m. Les voyageurs seront transportés au quai du navire des leur arrivée.

CHOSSES MUNICIPALES

A CHACUN CE QU'IL MÉRITE

CLASSIFICATION COMPLETE DES EMPLOYES MUNICIPAUX. — LA CONSTRUCTION AUGMENTE. — DES TROTTOIRS ET DES PAVAGES. — ORGANISATION D'UN COMITÉ DE BOULE. — PAS D'ENCOMBREMENT AU BUREAU DES TAXES.

Le rapport transmis par M. Gaudet aux différents chefs de départements leur donne la faculté de corriger les erreurs qui ont pu se glisser dans leurs rapports précédents et de déterminer exactement la valeur de chaque employé, de façon à ne pas disposer de l'argent des contribuables sans savoir s'il est mérité. Pour établir une certaine règle dans l'attribution des salaires, la ville s'est procurée une liste des salaires payés par différents maires d'affaires, dont le genre d'ouvrage se rapproche de celui qui est fait à l'hôtel de ville et l'on peut ainsi avoir un point de comparaison des plus efficaces. C'est ainsi que l'on a pu pour les employés de l'aqueduc et l'on s'en est bien rendu compte.

Le degré de compétence de chacun des employés sera indiqué sur la famille du questionnaire par différents lettres s'échelonnant de A à F, d'excellente à médiocre, et c'est aussi suivant cette échelle que l'on répartira les traitements. Tout sera considéré dans cet estimé, depuis la conduite et la politesse avec le public et les autres employés jusqu'au talent avec lequel un travail est exécuté. L'on espère de cette manière établir plus d'ordre dans le service municipal et en faire profiter les contribuables, dont l'argent sert à payer ces salaires.

LA CONSTRUCTION REPREND

La construction cette année a doublé celle qui se fit l'an dernier, suivant les statistiques publiées par l'hôtel de ville. Peu à peu la construction se relève du malheur qu'elle a eu l'an dernier à cause de la guerre, et avant peu d'années Montréal aura de nouveau des logis convenables à offrir à tous ceux qui viennent demeurer ici.

La valeur des permis s'est élevée à \$1,309,955. Les bâtiments nouvelles sont évaluées à \$1,160,995, tandis que les réparations à certaines bâtisses existantes ont coûté \$149,000. Le total pour l'an dernier a été de \$1,033,901. On s'attend à un total de \$2,000,000 à \$15,000,000, cette année.

Voici maintenant les chiffres de la construction depuis 1912 (on remarquera la baisse sensible occasionnée par la guerre) : 1912 : \$19,408,890; 1913 : \$27,035,097; 1914 : \$17,638,446; 1915 : \$8,511,221; 1916 : \$5,334,184; 1917 : \$4,387,638; 1918 : \$4,882,873; 1919 : \$10,033,901.

Ce mois-ci, on a accordé 90 permis pour la construction de maisons d'habitation, 4 pour entrées, 20 pour garages, et 1 pour une école protestante au montant de \$348,000.

DES NOUVEAUX TROTTOIRS

Sur la recommandation du directeur des travaux publics, la Commission Administrative soumet au conseil les rapports suivants pour de nouveaux trottoirs :

(a) Qu'un crédit de \$10,700 soit voté pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Connaught, entre l'avenue Hurlbut et la rue Dorchester.
(b) Qu'un crédit de \$1,360 soit voté pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Hanotaux, entre les rues Saint-André et Boyer.

(c) Qu'un crédit de \$11,370 soit voté pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Hurlbut, entre les avenues Notre-Dame de Grâce et Monkland.

La commission accorde le contrat pour la construction du pavage et des trottoirs de la rue Connaught, de la rue Hurlbut à la rue Dorchester, à MM. Quinlan et Janin, au prix de \$22,529.80, sujet au vote par le conseil d'un crédit de \$10,700 pour trottoirs.

Elle accorde les contrats comme suit : pour la construction de pavages et trottoirs permanents, dans différentes rues, savoir : Pavage de la rue Villier, de St-Hubert à Boyer ; the Sicily Asphaltum Paving Co., au prix de \$6,613.50.

Pavage de la rue de Gaspé, de Laurier à Maguire ; The Sicily Asphaltum Paving Co., au prix de \$15,871.50.

Trottoirs de la rue Hanotaux, côté nord, St-André à Boyer ; Rondou, Corlier et Cie, au prix de \$1,015.00. Trottoirs avec bordure monolithique, rue Hurlbut, 2 côtés de Notre-Dame de Grâce à Monkland ; Durand et Durand, au prix de \$5,482.50.

En même temps qu'elle demande des fonds pour la construction de trottoirs, la commission administrative en demande aussi pour de nouveaux pavages. Voici les rapports qu'elle demande :

Sur proposition de M. le commissaire Verville, appuyée par M. le commissaire Marcell, il est Résolu : Qu'un pavage permanent en asphalte, soit construit sur cette partie de la rue Villier, de la rue St-Hubert à la rue Boyer, au coût de \$7,620.

Sur proposition de M. le commissaire Marcell, il est Résolu : Qu'un pavage permanent en asphalte soit construit sur cette partie de la rue de Gaspé, de la rue Laurier à l'avenue Maguire, au coût de \$19,930.

Sur proposition de M. le commissaire Verville, appuyée par M. le commissaire Marcell, il est Résolu : Qu'un pavage permanent en asphalte et blocs de granit soit construit sur cette partie de l'avenue Grey, de l'avenue Western au chemin de la Côte St-Antoine, au coût de \$45,395.75.

La commission accorde le contrat pour la construction du pavage de l'avenue Grey, de l'avenue Western au chemin de la Côte St-Antoine en béton asphaltique et blocs de granit à MM. Quinlan, Robertson et Janin Limited, au prix de leur soumission : \$36,850.20.

DEBARRASSE DU RHUMATISME APRES QUARANTE ANS

Henry Mills, de St-Thomas, Ont., déclare que le Tanlac l'a complètement soulagé des maux dont il souffrait. — Gain de 19 livres.

"Ce fut sans aucun doute un jour heureux pour moi, que celui où je trouvai sur ma route le Tanlac. Non seulement il m'a débarrassé du rhumatisme qui me faisait souffrir depuis quarante ans, mais il m'a remis sur pied et m'a fait engraisser de dix-neuf livres. J'ajoute que grâce à cet étonnant médicament je me sens redevenu un jeune homme. Ainsi s'exprimait récemment M. Henry Mills, demeurant à Saint-Thomas, Ontario, rue Ross, No 299. M. Mills est un charpentier à l'emploi du Michigan Central Railroad. Ses camarades de l'atelier de réparation de wagons n'ont pour lui que de l'estime.

"Comme question de fait, le rhumatisme, m'a fait souffrir depuis l'âge de seize ans. A mesure que je vieillissais le mal empirait. Un jour où le rhumatisme me tenait si fort dans les épaules et dans les bras que ma femme dut m'aider à passer mon veston. Peu de temps après, je ne pouvais plus, sans crier de douleur, lever ma main à la hauteur de ma tête. Parfois lorsque je me servais de la scie ou de la varlope la douleur était si vive que je

ne pouvais me retenir de crier. Bien des fois je dus abandonner le travail. J'avais souvent de telles douleurs dans les oreilles que je ne pouvais plus marcher. Les douleurs m'occasionnaient de si longues insomnies que je m'affaiblissais rapidement.

"Mais je n'avais pas pris du Tanlac depuis une semaine que je constatai une grande amélioration dans mon état. Je commençai peu après à dormir beaucoup mieux et mes douleurs dans les épaules et dans les bras commencèrent à diminuer rapidement. Je continuai donc à prendre de ce merveilleux médicament jusqu'à maintenant où le rhumatisme a complètement disparu et où je peux travailler très bien, sans trop de fatigue et tout à fait régulièrement. Mon appétit est revenu et, comme je vous l'ai dit, j'ai engraisé de dix-neuf livres, ce qui je crois est remarquable pour un homme de soixante ans. Je dois dire que je conserve au Tanlac une grande reconnaissance et que je ne croirai jamais en avoir fait assez d'éloges. J'espère que tous ceux qui souffrent en feront l'essai, car je crois qu'il leur fera autant de bien qu'il m'en a fait à moi-même."

Le Tanlac est maintenant en vente à Montréal dans les pharmacies du Dr Leduc ; dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lanctôt, pharmaciens, et dans les pharmacies Jassby ; à Verdun, chez M. Henri-P. Fabien, pharmacien ; à Lachine, chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien, et à Longueuil, chez M. J.-A. Huot, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac. (ann.)

LE PAIEMENT DES TAXES.

Le paiement des taxes ne semble pas produire, dans les rangs du public, plus de commotion qu'il ne faut et au lieu des longues queues et de l'encombrement habituel à l'hôtel-de-ville, chaque année, la foule aux bureaux de perception n'est pas très dense, hier, et l'ordre parfait régnait auprès des guichets. Un agent de police renseignait les gens et leur donnait les explications nécessaires.

On attribue la disparition de l'encombrement au fait que les comptes ont été envoyés, cette année, plus tôt et les contribuables ont pu de cette manière s'acquitter plus vite de leurs obligations. Le nombre des rentrées à date, cette année, est beaucoup plus considérable que celui de l'an dernier.

NOMINATIONS.

— A sa dernière séance, la Commission Administrative a fait les nominations suivantes :

M. L. Baillargeon, commis des évaluations, au service des Finances ; M. W. Turgeon, opérateur du service des alarmes d'incendies ; Mlle Alice Fortier, du Service des Finances, comme dactylographe Jr. au département des Travaux Publics, division des égouts.

M. Omer Labelle, commis des évaluations, au service des Finances ; division des Esclimeurs ; Mlle Jeanne Lavery, commis dactylographe junior de la division de la salubrité, en remplacement de Mlle Marie-Pauline d'Amboise, démissionnaire comme dactylographe senior, à la division du Contrôle médical ;

M. Arthur Bouthillier, actuellement employé au Service des Incendies, mécanicien de pompe à incendie.

Le salaire des 3 sergents de patrouille, qui est actuellement de \$1,500, est porté à \$1,620.

On met à la retraite M. J. C. Lancelot, contremaître du Service de l'aqueduc à qui sera payé, conformément

ment aux dispositions des règlements municipaux, une pension annuelle de \$443.80 à compter du 8 mars 1920.

UNE COMMISSION DE BOULE

On parle plus que jamais de l'organisation dans la province d'un comité de boule, et les intéressés, qui avaient récemment décidé de prendre à New-York et en Ontario des renseignements à ce sujet, ont reçu la réponse de la province d'Ontario.

Dans la province voisine on possède une "commission athlétique", ainsi qu'on la nomme, composée de cinq personnes, désignées par le lieutenant-gouverneur en conseil, qui a pour but d'aider, de promouvoir et d'encourager le sport amateur, les jeux dans les écoles et les centres publics, ainsi que les sports en général sous la direction des sportsmen amateurs. Trois des membres de cette commission ont une autorisation spéciale sur la boxe et la lutte professionnelle.

Les commissaires ne reçoivent aucun salaire ni aucune rémunération, mais ils sont remboursés de leurs dépenses de voyages ainsi que des déboursés qu'ils peuvent faire en rapport avec les affaires de la commission. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut fixer une allocation quotidienne alimentaire aux commissaires absents de chez eux pour affaires relatives à la commission.

La commission peut accorder un permis à toute personne tenant ou participant ou prenant part à la tenue d'un combat professionnel. Quiconque n'a pas ce permis ne peut tenir ou participer ou prendre part à la tenue d'un combat professionnel.

La pénalité édictée pour tenir un combat sans permis est fixée à un minimum de \$20 et à un maximum de \$1,000.

A l'ouverture de chaque session, l'auditeur soumet à la Chambre un rapport sur les opérations de l'année fiscale précédente, ainsi qu'un état des recettes et des dépenses.

La commission veille aussi à la nomination des arbitres et ces derniers sont autorisés à donner des décisions, de telle sorte qu'il ne reste aucun doute sur l'issue d'une bataille. Dans la province de Québec, à l'heure actuelle, on ne donne aucune décision dans les combats professionnels.

J. Albert La Rue

ARCHITECTE
MONTREAL 14 St-Jacques
Tél. M. 1547.

ASSURANCES ET VITRES

Établi en 1885

ISIDORE CRÉPEAU

Assureur contre l'Incendie, Accidents, Automobiles, Cambrilages, Glaces, etc.
1410 Blvd St-Laurent
Bâtisse Isidore Crépeau

Atlas Assurance Company Limited

Directeur-Gérant : Commercial Plate Glass Assurance Company

La Cie CÉRAMO-VITRAIL Inc.

Fabrication des Verrières et Miroirs
Phones : St-Louis 6401-6402.

Les Membres du Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES

NORMANDIN & DESROSNIERS

Courtiers en Assurances
232 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983. Montréal.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS
30 rue St-Jacques, Tél. Main 2761-5284.
Joseph Archambault, C.R.P., M.C.
Émile Marcotte, L.L.L.
Bureau du soir, tél. West. 4089.

Pariseau, Archambault & Bruchési

AVOCATS
Immeuble de la Banque d'Épargne, 180 rue Saint-Jacques. Main 4571-4572.

Charles-A. Pariseau, C.R.P. J. Hermant Archambault, C.R.P. Émile Bruchési, C.R.P. ex-avocat de la cité de Montréal.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Borde : Forest, Lalonde & Coiffin.
Edifice Grégoire, Focher, Montréal.
Résidence, téléphone Est 2381.

ANTOINE LAMOTHE

avocat. Bureaux : chambre 223, 72 Est, Notre-Dame. Tél. Main 1061. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL

AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., Émile Gadbois, L.L.L., J.-Marcel Nanté, B.C.L.

Roland Maillet

AVOCAT ET PROCUREUR
162 rue St-Denis. Tél. Est 893.

Jean C. Martineau L.L.L.

AVOCAT
714 rue St-Jacques. Main 7620.
474 rue St-Denis. Est 2275.
Secrétaire des "Amis du Devoir"

PAGER & CLOUTIER

AVOCAT
Immeuble Power, 83 ouest, Craig.
Tél. Main 5598.

Théodule Rhéaume, c. r.

AVOCAT
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"
92 Notre-Dame Est, Montréal.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 6154. 30 RUE ST-JACQUES.
P. St-Germain, L.L.L., C.R., L. Guérin, L.L.L., S. Panet-Raymond, L.L.L.

ANATOLE VANIER

AVOCAT
Tél. Main 3622. 47 rue Saint-Jacques.

COLLEGE DE BARBIER

Vous occupez une excellente position, avec le plus haut salaire payé ? Quelque semaine d'apprentissage suffisant ; système moderne, location assurée, pourcentage payé en appointement. S'adresser M. Barbiere College, 62 St-Laurent.

BANQUE D'ÉPARGNE

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE EST DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue Saint-Jacques et succursales à Montréal.

H. E. BOURASSA

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Réparations générales d'automobiles. SPECIALITE : Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. (Expérience de 20 ans). Rectification des cylindres (Cylinders Reground).
Tél. J.A.S. 3245. 1493 NOTRE-DAME EST.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

J. Albert La Rue

ARCHITECTE
MONTREAL 14 St-Jacques
Tél. M. 1547.

ASSURANCES ET VITRES

ISIDORE CRÉPEAU

Assureur contre l'Incendie, Accidents, Automobiles, Cambrilages, Glaces, etc.
1410 Blvd St-Laurent
Bâtisse Isidore Crépeau

Atlas Assurance Company Limited

Directeur-Gérant : Commercial Plate Glass Assurance Company

La Cie CÉRAMO-VITRAIL Inc.

Fabrication des Verrières et Miroirs
Phones : St-Louis 6401-6402.

Les Membres du Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES

NORMANDIN & DESROSNIERS

Courtiers en Assurances
232 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983. Montréal.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS
30 rue St-Jacques, Tél. Main 2761-5284.
Joseph Archambault, C.R.P., M.C.
Émile Marcotte, L.L.L.
Bureau du soir, tél. West. 4089.

Pariseau, Archambault & Bruchési

AVOCATS
Immeuble de la Banque d'Épargne, 180 rue Saint-Jacques. Main 4571-4572.

Charles-A. Pariseau, C.R.P. J. Hermant Archambault, C.R.P. Émile Bruchési, C.R.P. ex-avocat de la cité de Montréal.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Borde : Forest, Lalonde & Coiffin.
Edifice Grégoire, Focher, Montréal.
Résidence, téléphone Est 2381.

ANTOINE LAMOTHE

avocat. Bureaux : chambre 223, 72 Est, Notre-Dame. Tél. Main 1061. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL

AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., Émile Gadbois, L.L.L., J.-Marcel Nanté, B.C.L.

Roland Maillet

AVOCAT ET PROCUREUR
162 rue St-Denis. Tél. Est 893.

Jean C. Martineau L.L.L.

AVOCAT
714 rue St-Jacques. Main 7620.
474 rue St-Denis. Est 2275.
Secrétaire des "Amis du Devoir"

PAGER & CLOUTIER



Page du Foyer

Petits Sacs

Les sacs à main entièrement perlés ont donné bien du mal aux petites madames qui en voulaient, sans pouvoir toutefois s'en payer le luxe. Elles ont pris l'occasion au vol, de s'exercer à ce travail difficile, et j'en connais qui avec patience et adresse se sont confectionnées un admirable petit sac qu'elles n'auraient eu qu'à prix d'or au magasin nouveau, et qui leur coûtait fort peu de chose, si l'on ne compte pas les heures de travail!

Et cependant, les revues françaises annoncent que les sacs en perle vont retourner dormir dans les vitrines... Capricieuse mode actuelle, voilà bien de tes coups!

On ne rejette pas cependant, on se soumet. Et l'on se penche pour voir ce que nous apporte le vent nouveau!

J'ai vu d'abord des petits sacs entièrement faits de rubans étroits, d'un pouce de large, à peu près ou d'un peu moins, de rubans à picots de préférence. On fait ce sac de différentes manières, et de la teinte qui nous plaît, en harmonie avec une robe ou un costume préféré.

On peut tailler deux ronds de popeline ou de soie, et les recouvrir du petit ruban

en question. On commence à froncer le ruban au centre, en rosette, et l'on tourne autour. Le sac sera tenu par une ganse du même ruban à picots. Ce sac entièrement fait à la main, doublé de soie vive et riche sera très joli et est facile à confectionner. Ce qui est charmant, c'est qu'il ne demande pas des journées complètes de travail.

En ruban, on fait le sac comme une jupe de petite marquise; tout le sac sera une jolie dame; au fermoir, on aura la tête d'une poupée miniature; et des hanches on sort prodigieuses les fronces de rubans, partiront les ganses de soie pour se passer au bras le sac à main si fantasme!

A part ces sacs en petits rubans, la mode parisienne nous apporte la vogue de sacs en soieries de toutes couleurs, de toutes nuances. On pourra utiliser des rubans ayant préalablement servi de garniture, les larges rubans de couleur vive qui servaient de ceinture à l'époque des rubans chinois ou bulgares, ou des rubans ordinaires qu'on rendra baroques à plaisir avec des dessins et des broderies. Ces sacs de fantaisie servent également de sacs à ouvrage et sont à ce point de vue fort pratiques.

Cousine GILLETTE.

Georges de Windsor; Wilfrid Bruneau; de Daveluyville; E. Cloutier, de Saint-Hyacinthe; D. Prevost, de New-York; A. Beaulac, de Bienville; L. Gélinas, des Trois-Rivières; E. Chapleau, de Nouvelle-Orléans; et C. Beauchemin, de Denver. Toutes ces personnes sont en partie, venues pour la cérémonie religieuse des Soeurs de l'Assomption.

A l'exposition de Sherbrooke

Sherbrooke, 31 (D. N. C.) — La trente-sixième exposition de l'Est du Canada, s'est ouverte samedi. Les meilleurs éleveurs du Dominion y prennent part, de même que les meilleurs producteurs de la province. Les amusements sont encore plus nombreux que les années passées et parmi les différents spectacles, l'un des plus intéressants sera, certes, la série des courses à laquelle a été affectée une bourse de près de douze mille dollars.

Félicitons les personnes distinguées qui ont tenu les terrains, au cours de la semaine. On mentionne pour demain, les noms de Tolmie et Doherty, ministres du gouvernement fédéral, auxquels il sera offert un banquet. Il y aura des courses lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Les courses Great Eastern, King George et Saint-François auront lieu respectivement le second, le troisième et le quatrième jour.

Les différents corps de musique de la cité prêteront leur concours à l'organisation de l'exposition. On annonce aussi la venue de plusieurs corps de musique des environs.

Les amis de l'Irlande à Cleveland

Cleveland, Ohio, 31. — (S.P.A.) — Le comité des "Friends of Irish Freedom" de Cleveland et de Lorain a envoyé un télégramme de sympathie à Mme MacSwiney, femme du lord-maire de Cork.

Cette société a organisé un pique-nique qui a eu lieu, hier. Elle a recueilli une bourse en faveur de M. James Larkin, le chef ouvrier irlandais qui a été condamné dernièrement à cinq ans de prison pour avoir fait du "syndicalisme criminel". Cet argent sera versé dans un fonds qui sera prélevé dans le but de porter la cause de M. Larkin en appel.

Le cadavre est retrouvé

Oklahoma, 31. — (S.P.A.) — On a trouvé le corps de M. Claude Chandler, le jeune nègre qui a été enlevé de la prison d'Oklahoma par un groupe de trente hommes. Le corps était pendu à une branche d'arbre près de Council Grove.

Une bonne recette

Regina, 31. — (S.P.C.) — La coupe du blé est presque terminée dans le sud de la Saskatchewan. La récolte est abondante. Le battage s'effectue un peu partout et sera général à la fin de la semaine. La main-d'œuvre ne fait pas défaut.

Les orphelins juifs

Toronto, 31. — (S.P.C.) — Des membres des sociétés charitables juives de Toronto se sont réunis hier soir, il doit s'embarquer pour venir à Toronto plusieurs milliers d'orphelins juifs qui sont actuellement en Russie.

Lipton part de Toronto

Toronto, 31. — (S.P.C.) — Sir Thomas Lipton est parti de Toronto hier soir. Il doit s'embarquer sous peu pour l'Angleterre.

PETIT CARNET

PERRIER-PAIEMENT

On annonce pour la mi-septembre le mariage de M. Hector Perrier, avocat, avec Mlle Aline Païement.

DE RETOUR

M. J.-B. Cloutier, B.S.A., est arrivé dimanche d'un voyage de plus de dix mois en Europe, en Asie et l'Ouest Canadien. Il était en mission d'études sur la Coopération pour le compte du ministère d'Agriculture de Québec et du Comptoir Coopératif de Montréal.

LE SULTAN NE SE DÉRANGE PAS

IL CONSIDERE QUE SON ARMÉE EST TROP PEU CONSIDÉRABLE POUR FAIRE LA GUERRE AUX NATIONALISTES.

Constantinople, 31. — (S.P.A.) — Le Sultan de Turquie a refusé de se mettre à la tête de ses troupes pour aller combattre les nationalistes. Il considère que l'effectif de son armée est trop peu considérable.

Les troupes du sultan ne consistent qu'en deux bataillons. Ces soldats n'ont pu tenir deux jours sur la mer Noire. Ils bivouaquent le long du Bosphore.

BAKOUBA OCCUPEE

Londres, 31. — (S.P.A.) — On mande de Bagdad que la ville de Bakouba, située à 30 milles au nord-est de Bagdad a été occupée par les troupes sikh. Elle était aux mains des tribus arabes. Ceux-ci n'ont opposé qu'une faible résistance. En Mésopotamie la situation reste la même.

MUSTAPHA KEMAL TRES MALADE

Constantinople, 31. — (S.P.A.) — Mustapha Kemal, chef du gouvernement nationaliste turc, qui siège à Angora, est malade de la malaria chronique. Sa condition est empirée par les ennuis. Les médecins sont à son chevet.

Accident du travail

M. P. Lavallée, tuteur de son fils mineur, a présenté ce matin par son procureur A. Handfield, la requête de son fils Alfred contre la "Canadian Rolling Mills" de Montréal.

Alfred Lavallée travaillait pour la compagnie intimée à l'établissement de la rue Saint-Patrice; il avait la charge d'une grue. La machine était en mauvais ordre et pour l'arrêter, Lavallée était obligé de se servir d'un levier. Le 10 juillet, par suite du mauvais état de la grue, le câble de fer s'accrocha au rouleau, et dans l'effort pour remettre le câble en place, Lavallée eut le pouce de la main droite coupé et le bras fracturé à trois endroits. Il dut aller à l'hôpital et subir trois opérations. Il ne pourra faire aucun travail avant quelques mois, et l'infirmité dont il souffre lui enlève 50 pour cent de sa capacité.

La requête demande \$500 comme compensation pour frais d'hôpital et soins de médecins, \$500, pour la perte de temps qui résulte de l'accident, Lavallée ne croyant pas pouvoir travailler avant février 1921, \$3,000 de capital qui est la compensation de l'invalidité permanente.

La compagnie intimée a été appelée mais n'a pas répondu à l'appel.

Le vicomte Buxton revient à Londres

Londres, 31. — (S.P.A.) — Le vicomte Buxton, gouverneur-général de l'Union de l'Afrique-Sud, a quitté la ville du Cap, vendredi dernier. Son terme d'office, qui a duré six ans, est terminé. Il a pour successeur le prince Arthur de Connaught.

Chemin de fer Pacifique Canadien

MONTREAL-TORONTO

Le service commode de voyageurs que donne le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto, consiste en quatre trains les jours de semaine et en trois le dimanche, dans chaque direction.

POUR L'OUEST

(Temps normal de l'est)

Départ de Montréal à 7 h. a.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrive à Toronto, gare Union, à 6 h. p.m. (train local).

Le "Canadien" quitte Montréal tous les jours à 8 h. 45 a.m. et arrive à Toronto, gare Union, à 6 h. 15 p.m.

Départ de Montréal à 9 h. 30 p.m. tous les jours, sauf le samedi, arrive à Toronto, gare de la rue Yonge, à 7 h. a.m.

Départ de Montréal à 10 h. p.m. tous les jours, arrive à Toronto, gare Union, à 7 h. 40 a.m.

Départ de Montréal à 10 h. 45 p.m. le samedi seulement, arrive à Toronto, gare de la rue Yonge, à 8 h. 15 a.m.

Service également bon dans les deux directions.

Ces trains sont aménagés de la façon la plus moderne. (Rec.)

Nos Assortiments de Serviettes sont Merveilleux

SERVIETTES EN TERRY



Serviettes en terry blanc, 16 x 38 pouces, fini souple, avec ou sans frange, épaisseur moyenne. Chacune .50
Serviettes de bain anglaises, plus épaisses. Chacune... .65
Serviettes éponge blanches, 20 1/2 x 40 pouces, ourlet uni, très absorbantes. Chacune... .75
Serviettes éponge de couleur. Rayures tan et rouges, bouts frangés. Chacune... .40
Serviettes éponge de couleur, meilleure qualité, aussi à bouts frangés. Chacune... .50
Serviettes éponge de couleur, grandes, centres rayés tan et brun. Texture serrée, épaisse et spongieuse. Chacune... .75
Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Goodwin's
LIMITED

Augmentation aux mineurs

Washington, 30 (S. P. A.) — Le président Wilson vient d'approuver le rapport de la Commission d'arbitrage, concernant la grève des mineurs de charbon. Ce rapport accorde une augmentation de 20 pour cent à quelques mineurs et de 17 pour cent à d'autres. Les salaires rétroactifs représentent une somme de \$18,000,000.

Cadeaux aux femmes qui se servent de la Jiffy-Jell

Ceux qui font usage de la Jiffy-Jell devraient écrire aux fabricants pour en obtenir une liste de moules en aluminium. Les moules, cuillères et tasses de mesure sont fournis gratuitement aux consommateurs de ce produit.

La Jiffy-Jell est le seul dessert qui possède des essences de fruit en fioles. Une bouteille de jus de fruit condensé se trouve dans chaque paquet. La Jiffy-Jell fait donc une friandise aux fruits authentiques. La saveur n'est pas artificielle. Le sucre se fait au sucre, non à la saccharine. Les femmes qui en font une fois l'essai s'en procurent toujours ensuite. Votre épicer a dix essences. Essayez tout d'abord l'ananas et la framboise-mûre.

BLACK ROCK HOUSE
NORTH COHARSET, MASS.
à 20 milles de Boston, sur la route de Plymouth.
Un hôtel de haute classe, destiné exclusivement à une clientèle d'élite, magnifiquement situé sur la côte en face de la mer, sur le fameux chemin de Jacobson, entouré de belles propriétés privées. Suite de pièces avec bain, magnifiques salles de repos et de récréation. Salle de billard, salle de billard, salle à manger et salle de lunch donnant sur la mer. Cuisine et service excellents. Orchestre symphonique, danses, tennis, canoë, bain de mer, équitation et yachting.
Fondé en 1750, "Le merveilleux site de la rive sud". Pas de clientèle indésirable. Brochure.
A. STANLEY STANFORD.

Province de Québec, Cour Supérieure

Dame Berthe Desjardins, des cité et district de Montréal, veuve de Joseph Gravel, en son vivant plombier, du même lieu, et dûment autorisée à ester en justice,

contre
Alphonse Dubois, distributeur de pain, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les mois.

Montréal, 27 août 1920.
T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

Sherbrooke, 31 (D. N. C.) — M. Arthur Meighen, premier ministre du pays, visitera Sherbrooke, vers le 15 ou le 20 septembre. La chose est maintenant décidée, d'après ce que l'on dit dans les milieux conservateurs.

La bonne cuisine

MAYONNAISE CUITE

Prendre les trois-quarts d'une cuillerée à thé de sel, les trois-quarts d'une cuillerée à thé de moutarde, une pointe de cayenne, un jaune d'oeuf, une cuillerée à table de beurre fondu, le tiers d'une tasse de crème, une cuillerée à table de vinaigre. Mélanger les ingrédients dans l'ordre donné, ajouter le vinaigre peu à peu, cuire au bain-marie jusqu'à ce que le mélange soit en crème, passer à la passoire et faire refroidir.

PETITS POIS A LA CREME

Prendre le tiers d'une tasse de pois en conserve, les passer à l'eau fraîche, les faire cuire une minute dans un peu d'eau bouillante, les égoutter, leur ajouter une demi-cuillerée à table de beurre, les saupoudrer d'une cuillerée à thé de farine, une demi-cuillerée à thé de sucre, une cuillerée à table de crème, cuire quatre minutes, assaisonner et servir.

ASPERGES SUR ROTIES

Prendre le tiers d'une tasse de pointes d'asperges en conserve, les passer à l'eau fraîche, les cuire une minute dans un peu d'eau bouillante, les égoutter, les faire revenir dans une petite poêle, avec une cuillerée à table de beurre, assaisonner. Préparer une rotie de pain ou de biscuits au soda, la beurrer légèrement, la tremper vivement dans trois cuillerées à table de lait chaud, la déposer dans un plat chaud et disposer sur le dessus, les asperges. Servir aussitôt.

GRATIN AUX TOMATES

Prendre une demi-tasse de tomates en conserve, les faire bouillir trois minutes, avec une pointe de bicarbonate de soude, une demi-cuillerée à thé de sucre, sel, poivre, les retirer du feu, leur ajouter le huitième d'une tasse de miel de bœuf au soda ou de pain, les verser sur un petit plat à gratin beurré, saupoudrer le dessus d'une cuil-

Livres à lire

Lisez les livres de votre amie Michelle Le Normand, et donnez-les en cadeau à vos amis, à l'occasion: *Autour de la Maison*, cinquante-cinq sous franco. *Couleur du temps*, quatre-vingts sous franco. En vente au "Devoir", à l'Action française", et dans toute bonne librairie.

Pensées choisies.

La mode s'est perdue, et pour cause, de dire: "Heureux comme un roi!" La mode se perdra de dire: "Heureux comme un riche!" Mais on dira toujours: "Heureux comme un homme de devoir; heureux comme un homme de famille; heureux comme un homme bienfaisant; heureux comme un homme libre!"
A. de Gasparin.

Conseils pratiques

Pour faire revivre l'encre sur les vieux parchemins, on les badigeonne avec de l'hydro-sulfure d'ammoniaque. L'encre éteinte redevient noire, tout au moins suffisamment pour permettre de la lire.

Nettoyage du marbre blanc. — Le simple lavage à l'eau ne suffit pas pour rendre au marbre blanc sa pureté première.

Il faut de temps à autre les laver avec un peu de pétrole que l'on frotte avec un linge et non avec une brosse qui enlèverait au marbre son beau poli.

Notre-temps du bois. — Pour donner au bois blanc la couleur de l'ébène, on le mouille avec une solution de 50 grammes de bois de campêche et de 12 grammes de sulfate de fer (couperose verte) bouillis ensemble et appliqués à chaud. D'autre part, on fait dissoudre 20 grammes de limaille de fer dans 100 grammes de vinaigre. C'est dans cette solution que l'on plonge le bois, préparé comme il est dit plus haut et séché. Finalement, on peut le teindre.

On peut même pour noircir le bois, le plonger dans une solution plus ou moins concentrée de permanganate de potasse.

COURRIER DE NICOLET

Nicolet, 31 (D. N. C.) — Mercredi dernier, une cérémonie grandiose a eu lieu dans la chapelle des Rév. Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Bruneau, conféra l'habit religieux à un très grand nombre de novices, et admit aussi plusieurs religieuses à prononcer leurs derniers vœux.

M. J.-N. Denis, protonotaire du district de Nicolet, a été nommé registraire, et M. H. Dufresne, notaire, a été nommé syndic, en vertu de la loi fédérale, régissant les faillites.

Mardi matin dernier, M. A. Poisson, de Montréal, conduisait à l'enterrement, Mlle Eva-Rose Charland, fille de M. F. Charland, de Nicolet. Le mariage a eu lieu dans la chapelle privée de Mgr Bruneau, et a été célébré par M. le curé Poirier. M. Charland servait de témoin à sa fille, et M. J.-E. Rheault, servait de témoin à son beau-frère. Les heureux époux sont partis pour la Malbaie.

Dimanche soir, une seconde assemblée des fermiers et ouvriers, a été convoquée à l'hôtel de ville, par M. Arthur Goudreau, dans le but de former l'association des "fermiers-unis"; les fermiers assistaient en petit nombre.

M. J.-L. Demanche, vient de vendre sa propriété à M. le docteur Ritchot de Pierreville, qui vient ouvrir ses bureaux à Nicolet.

Sur la rue Saint-Jean-Baptiste, les travaux pour le pavage en béton ont été commencés sur une distance de 150 pieds. Ils sont sous la surveillance de M. A. L'Archevêque, ancien maire de Magog.

Étaient de passage à Nicolet cette semaine: Mme D.-E. Dusseault, Mlle G. Lemire, Florette Allard, Berthe Lacerte, et Mlle Lucien Lemire. Denis Allard et Robert Trudel de La Baie; Mlle Laura L'Heureux et M. Horace Rousseau, Arthur Leclerc, O. Lemire, Frank Fréchette, Alfred Lassonde et Honoré Boivert, de Saint-Zéphirin; M. M. Lapointe et sa famille, de Saint-Gérard Majella; B. Pichette, de Garthby; D. Gosselin, de Victoriaville; Nap. Scrogah, de Saint-

à l'heure? Cette longue barbe blonde d'André? Impossible! Celui qu'elle venait de voir était sans doute quelque parent de passage.

Tout en songeant ainsi, Alix avait traversé salons et couloirs et parvint enfin à retrouver la salle où les enfants jouaient sous la surveillance de miss Elson.

— Mais qu'avez-vous donc fait, ma chère? s'écria l'Anglaise. Votre robe est pleine de poussière!... et comme vous semblez émue!

La jeune fille lui narra alors sa promenade dans les salles abandonnées et la désagréable apparition du peu avenant inconnu qu'elle avait un instant supposé être son oncle Evan.

— Il faudra que je m'informe près de Maturine conclut-elle. Mais comme il est étonnant que nous n'ayons pas encore vu mon oncle!... Oh! miss Elson, ne pensez-vous pas que nous avons là une singulière famille!

Sans répondre, miss Elson hochait doucement la tête. Son esprit très juste et observateur avait vite fait de pressentir pour la nature aimante d'Alix neib, edms-X hrdlin dans ses rapports avec sa parenté maternelle... des heurts terribles, peut-être, pour cette enfant charmante et extrêmement sensible. Les insondables lueurs du regard de

Georgina donnaient fort à penser à l'Anglaise et, plus que jamais, elle se félicitait d'avoir suivi la jeune fille encore inexpérimentée.

Une certaine impatience agita Alix en attendant le déjeuner, au lieu d'être, assister à la mystérieuse personne de tout à l'heure.

Elle espérait voir Maturine venir annoncer le repas et se préparer à l'interrogatoire, mais ce fut le visage de Fanchette qui apparut dans l'entre-bâillement de la porte.

— Vous êtes servis, dit-elle laconiquement.

— Merci, Fanchette, nous y allons tout de suite... Mais dites-moi... et Alix se rapprocha du paysan, dites-moi donc, Fanchette, si quelqu'un d'autre que M. Evan de Regbrenz habite en ce moment la vieille tour?

— La tour de la Comtesse Anne...

Il recula de trois pas. Sur sa face décomposée, Alix lut une véritable terreur.

— La tour de... Non, non, il n'y a personne... personne!... Oh! non, elle n'y est plus... Maturine l'a sauvée encore...

Il se détourna et s'éloigna aussitôt.

précipitamment que le lui permettaient ses jambes affaiblies.

— Voilà un brave homme qui me paraît avoir le cerveau passablement dérangé, fit observer miss Elson. Allons, enfants, en route! Ne faisons pas attendre vos grands parents.

En entrant dans la maussade salle à manger, encore plus assombrie aujourd'hui par le ciel pluvieux, Alix ne vit personne autour de la table, mais, en dirigeant son regard vers l'une des profondes embrasures, elle aperçut un homme de haute taille... l'inconnu qui l'intriguait si fort. Appuyé contre la fenêtre, les bras croisés, les sourcils froncés, il regardait entrer l'instinctrice et les enfants... Tout à coup, comme s'il sortait de quelque songe, il passa la main sur son front et, sans quitter sa mine hautaine, s'inclina légèrement pour saluer miss Elson et Alix.

— Ah! te voilà, Evan? dit la voix calme de Madame Orzal.

Elle apparaissait à la porte, suivie de ses parents. Sans répondre, celui qui était décidément Evan de Regbrenz s'approcha de la table et s'assit à la droite de sa mère.

La vieille dame le regarda d'un air demi-craintif, demi-joyeux, et sa main flutée se posa, l'espace d'une seconde, sur le bras d'Evan qui ne parut pas s'en apercevoir.

Tu étais donc en mer, tous ces jours-ci, demanda M. de Regbrenz en dépliant sa serviette.

— Oui.

— Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité dévolue, Jos. J. Beauchard, gérant.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

DANS LES RUINES

Par M. DELLY

SUITE

Deux portraits concentrèrent sur tout l'attention d'Alix: un jeune seigneur vêtu de velours noir, coiffé d'un grand feutre Louis XIII dont la longue plume retombait sur ses cheveux blonds, et un chevalier couvert d'une riche armure. Ils étaient de la même race.

On ne pouvait le méconnaître à certains traits caractéristiques, et cependant, comment comparer la belle physionomie du premier, éclairée par le lumineux et fier regard de ses grands yeux gris, à celui du chevalier, jeune encore, mais creusée de rides précoces, endurcie

par quelque implacable souci?... L'un était l'incarnation de la jeunesse radieuse, vibrante d'ardeur et de foi, l'autre laissait voir dans ses yeux mornes une désillusion amère... Ce regard farouche et dur fit frissonner Alix. Elle retourna le tableau et jeta un coup d'oeil autour d'elle avant de rebrousser chemin.

La-bas, au bout de la galerie, se voyait une large porte de chêne à deux battants. La jeune fille eut un instinctif mouvement de recul en s'apercevant que l'un d'eux s'ouvrait lentement...

Avant qu'elle eût le temps de s'éloigner, une forme masculine se dressa sur le seuil... N'était-ce pas le chevalier qu'elle regardait tout

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

NOS EXPORTATIONS DE FROMAGE, DE BEURRE ET D'ŒUFS ONT DIMINUÉ SENSIBLEMENT SINCE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMPARAISON AVEC L'AN DERNIER. — LES FLUCTUATIONS DE LA LIVRE ANGLAISE SONT RÉPONSES.

Les prix se sont maintenus les mêmes dans les différents compartiments depuis quelques jours. Le commerce demeure cependant actif comme d'habitude, le cas à cette époque-ci de l'année. Au cours de la semaine dernière nous avons exporté 46,251 boîtes de fromage en Europe. Depuis le premier mai nous avons envoyé outre Atlantique 891,766 boîtes de beurre tandis que pendant la période correspondante de l'an dernier, nos envois s'élevaient à 797,817 boîtes. On note que nos envois ont été moins forts du côté de l'Angleterre par suite des fluctuations dans le cours de la livre sterling. Par ailleurs nos exportations de beurre depuis le premier mai dernier se sont élevées à 1,995 boîtes tandis que l'an dernier le total était de 2,378 boîtes. C'est une diminution considérable comme on peut le voir. Cela, va dire, est dû au taux de change. Les commerçants locaux espèrent cependant que cette situation va s'améliorer au cours de l'automne et que les exportations se feront alors plus fortes.

Nous avons expédié vers l'Angleterre, la semaine dernière, 12,862 caisses d'œufs. Nos envois depuis le premier mai dernier s'élevaient à 57,845 caisses contre 61,865 pendant la période correspondante de l'an dernier.

Produits de l'étable

Sucre d'étable, 25 à 28c.
Sirop d'érable, \$2. à \$2.25

Farine-Type

Franco à bord (Lob.) Montréal, \$14.85
En lots fractionnés et aux épiciers, \$15.15

Œufs

Œufs frais choisis, 68c.
Œufs strictement frais, 72c.
Second choix, 50 à 60c.

Beurre

De beurrierie pasteurisée 60 à 60½c.
De beurrierie, premier choix, 59 à 59½c.
De beurrierie, bon choix, 58 à 58½c.
De laitierie, 51 à 52c.

Sucre

New-York, 31. — Sucre brut, ferme; sucre raffiné, calme; sucre centrifuge, \$12.04; sucre, fin granulé, \$17.00 à \$17.10.

Fromage

Bonne qualité, 24½c.
Fromage coloré, 25½c.

Pommes de terre

Les ventes de ce produit sont assez fortes, et les prix ont baissé considérablement avec l'arrivée de la nouvelle récolte. Aux marchés de la ville, on demande \$1.90 à \$2.15 le sac de 80 livres.

Les viandes fumées

Jambons de 8 à 10 livres, à 46 sous; 18 à 25 livres, de 40 à 41 sous. Le lard à déjeuner (bacon), fait de 40 à 50 sous, et le lard désossé, Windsor, fait 56 à 57 sous.

GRAINS EN ENTREPOT

Ottawa, 31. — Selon les chiffres du Bureau fédéral des statistiques, les quantités de grain en entrepôts dans les éleveurs canadiens, pour la semaine finissant le 20 août, accusent un déclin de 836,600 boisseaux en fait de blé, d'avoine et de lin, comparativement à la semaine précédente. Les déclin respectifs sont: 570,165; 208,136; 58,299 boisseaux. L'orge et le seigle accusent des augmentations de 180,324 et 60,551 boisseaux, respectivement.

Nouvelles incorporations

Québec, 30. — Une seule compagnie à fonds social a été constituée par lettres patentes provinciales durant la dernière huitaine. C'est la "Mont-Louis Securities Ltd.", dont le siège social est à Montréal et qui a un capital-actions de \$1,000,000.

Les autres lettres patentes accordées durant la même période l'ont été aux associations sportives et autres suivantes:

Le Club de Courses de Station Hébertville, Limitée, capital de \$2,500; Compagnie Sportive de Fabre, Limitée, de Saint-Edouard de Fabre, comté de Temiscamingue, capital de \$5,000; les Chevaliers de Colomb de Nicolet, capital de \$19,000; St. Lawrence Commercial Club, Limitée, de Montréal, capital de \$5,000.

Le ministre de l'Agriculture de la province de Québec a autorisé la formation d'une nouvelle société coopérative agricole à Roxton Falls, comté de Shefford, et d'un nouveau cercle agricole dans la municipalité du canton Eaton.

L'ELEVAGE GÉNÉALOGIE ANIMALE

LA VALEUR EN ARGENT D'UNE GÉNÉALOGIE DE CETTE ESPÈCE. — CONSIDÉRATIONS INTERESSANTES.

(Notes des fermes expérimentales).

Tous les animaux, qu'ils soient purs ou communs, ont une généalogie (aussi appelée pedigree), mais il y a cette différence entre les deux que l'on n'enregistre que la généalogie des animaux pur-sang; c'est à eux seulement que l'on donne des certificats. Une généalogie n'est utile que lorsqu'elle établit un fait, favorable ou non, qui vaut la peine d'être connu au sujet d'une bête. On entend souvent dire: "Peu m'importe les papiers, c'est la vache que je veux". Qu'un boucher s'exprime ainsi, il n'y a rien à dire, mais un éleveur ferait preuve d'un bien pauvre jugement en ne tenant pas compte de l'ascendance d'une bête. Du reste, la valeur de la généalogie est aujourd'hui beaucoup mieux admise qu'autrefois, et l'on entend souvent dire aussi: "C'est une belle bête, mais je n'aime pas son pedigree".

Celui qui attache le plus de valeur à la généalogie est aussi celui qui est le mieux renseigné sur sa valeur réelle. Voici par exemple une vache qui s'est fait beaucoup remarquer aux expositions; c'est une belle bête, d'une conformation tout à fait agréable à l'œil. L'éleveur étudie sa généalogie et constate que ses ancêtres ne valaient pas grand-chose, il décide immédiatement de la laisser de côté, la considérant comme un produit de hasard. Par contre, voici une vache dont le type n'est peut-être pas irréprochable, mais qui compte parmi ses ancêtres quelques-uns des meilleurs sujets de la race. L'éleveur se décide à l'acheter d'après la réputation de ces ancêtres. Dans ce cas, il s'appuie sur la généalogie pour choisir sa vache, mais il n'est pas juste de dire, comme beaucoup s'imaginent, qu'il a payé un gros chiffre "pour du papier".

Ce n'est pas la généalogie qui fait la valeur de l'animal, mais elle en détermine la valeur, en établissant l'historique de ses ancêtres. La vache issue de plusieurs générations de bonnes bêtes laitières, a beaucoup plus de chance de mettre au monde de bonnes productrices que celle dont la mère seulement parmi les ancêtres a été bonne laitière. Ce n'est pas à dire que la règle soit infaillible. On voit parfois de bons sujets, issus d'ancêtres médiocres, tout comme on voit de pauvres sujets, issus de bons ancêtres. En général, on tient de son père, mais la loi des variations exerce aussi une certaine influence. L'étudiant des généalogies consulte ces lois et tire ses propres conclusions.

Lorsque l'on achète une vache pour la reproduction, il faut considérer deux choses: d'abord la valeur de la bête par le lait qu'elle produit, et, deuxièmement, l'effet qu'elle exercera sur l'avenir du troupeau. Un bon juge de vaches laitières peut faire une évaluation assez précise de la quantité de lait qu'une bête peut donner; quant à sa valeur pour la reproduction, il ne peut guère la connaître que par sa généalogie.

Le mérite individuel est certainement une chose très importante et dont on doit tenir compte. Nous connaissons, par exemple, d'excellentes bêtes, issues d'ancêtres médiocres et qui sont devenues de merveilleuses vaches de souche. Ce sont des bêtes précieuses, pourvu qu'elles soient bien développées, mais l'éleveur qui aborde un problème de ce genre doit s'armer de patience et de beaucoup d'habileté, car il peut y avoir retour à l'ancien type au bout de quelques générations.

De même, on voit des troupeaux presque parfaits à l'exception d'un seul défaut, qui se rencontre dans tous les sujets. Le propriétaire, un vrai éleveur, veut atteindre la perfection; il décide d'acheter un nouveau taureau pour corriger ce défaut. Il choisit un animal non seulement fort dans ce point où le troupeau s'est montré faible jusqu'ici, mais qui appartient également à une famille parfaite sous ce rapport. Ce reproducteur corrigera beaucoup plus sûrement le défaut en question qu'un animal qui, tout dans les autres points, ou une partie des ancêtres sont faibles.

C'est là que la valeur réelle de la généalogie s'affirme. La chose qui importe le plus, ce n'est pas tant de savoir que l'animal est de race pure que de savoir que la famille à laquelle le troupeau appartient est de la meilleure qualité.

Une invitation aux manufacturiers

A une assemblée de l'Association des Manufacturiers canadiens, division de Québec, tenue dernièrement, il a été décidé d'inviter les membres de la Division d'Ontario à visiter la province de Québec durant le mois de septembre. Il est entendu que cette invitation sera acceptée par un bon nombre de membres et d'officiers de la succursale d'Ontario.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LES AFFAIRES SONT UN PEU PLUS ACTIVES MAIS LA COTE FAIBLIT DANS CERTAINS COMPARTIMENTS. — LES SPANISH RIVER, L'ARGENT RESTE ENCORE RARE ET DIFFICILE À OBTENIR. — A WALL STREET.

Notre marché local a été un peu plus actif que les jours précédents mais rien ne laisse prévoir une amélioration sensible du marché d'ici quel temps. Les Spanish River ont été les valeurs les plus actives mais leur cours a encore continué à fléchir sensiblement. On ne s'explique pas très bien cette baisse qui se fait sentir dans ce compartiment. L'assemblée annuelle doit avoir lieu sous peu. Tout laisse prévoir que le bilan financier de l'année sera des plus satisfaisants. Quelques personnes bien situées dans le fait disent même que les recettes seront égales à 25 pour cent des actions ordinaires. Les autres valeurs de pulpe et de papier sont demeurées fixes.

La tension monétaire semble être encore le facteur le plus déprimant en bourse. L'argent demeure rare et difficile à obtenir. C'est probablement pour cette raison que les spéculateurs qui parviennent à s'en procurer ne tiennent pas à le garder sans des garanties sûres. Plusieurs personnes anticipent un meilleur mois de septembre au point de vue des affaires de bourse. Les récoltes seront, si on en croit les rapports très abondantes. Il faudra cependant de l'argent pour faciliter le transport et pour favoriser aussi les transactions.

De toute manière cependant la tranquillité que nous avons eue ces jours derniers ne durera pas indéfiniment et tout laisse prévoir que nous aurons les jours les plus tranquilles que nous sommes susceptibles d'avoir au cours d'une année.

Les affaires en bourse de New-York ont repris un peu plus d'aplomb et la cote s'est maintenue ferme. Les prêts à vue étaient à 8 pour cent ce matin.

Voici les opérations qui ont eu lieu ce matin: les Spanish River se transigent en assez fortes quantités mais sont à la baisse à 110 3/4. Après avoir ouvert à 112, les National Breweries suivent immédiatement ensuite à 63 1/2; les Atlati Pulp and Paper se maintiennent à 77 1/2; les Brompton Paper se traitent encore à 68 1/2; les Atlantic Sugar sont pratiquement délaissés à 138; les Barzilian Traction sont languissantes à 38 1/2; les Iron touchent 60; les Laurentide fléchissent encore d'une fraction de point à 113 1/2; les Montreal Power sont un peu plus actifs que la veille à 81 1/4; les Steel of Canada s'élèvent à 69 1/2; les Bell Telephone trouvent preneur à 102; les Waygamack cotent 124; et les Asbestos Corporation s'établissent à 86.

Les Spanish River, dans le compartiment des valeurs de priorité sont aussi à la baisse, à 120 après avoir ouvert à 122; suivent les Ames-Holden à 64 et les Steel of Canada à 93 1/4.

OPERATIONS DE LA MATINÉE (Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)
Iron, 75 à 60.
Steel, 95 à 60½.
Atlati, 140 à 77½.
Sugar, 20 à 138.
Brompton, 200 à 68½.
Laurent, 50 à 114, 20 à 113½.
Breweries, 260 à 63½, 25 à 63½.
Smelters, 100 à 25½.
Spanish, 110 à 112, 25 à 111½, 75 à 111½, 100 à 111, 25 à 111½, 110 à 110½, 50 à 110½.
Ridion, 200 à 190.
Glass, 68 à 65½.
Waygam, 25 à 124.
Mackay, 150 à 81½, 75 à 81.
Shaw, 5 à 109½, 5 à 109.
Ames, priv. 10 à 64.
Steel of Can., priv. 50 à 93¼.
Illinois, priv. 10 à 60.
Lack of W., 45 à 103.
Asbestos, 15 à 86.
Bell, 20.
Steam, priv. 1 à 79, 2 à 78.
Span, priv. 35 à 122, 27 à 121½, 35 à 121, 10 à 120½.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Cie, 38 rue Notre-Dame ouest, Montréal.
Am. Can., 24½.
Am. Car and P., 131½.
Am. Int., 29½.
Am. Locomotive, 95.
Am. Smelting, 55½.
Am. Sugar, 112.
Am. Sumatra Tobacco, 87½.
Am. Woolen, 80.
Anaconda Copper, 107½.
Baldwin Loco., 107½.
Bethlehem Steel (B), 76.
California Petroleum, 118.
Canadian Pacific, 118.
Central Leather, 54.
Crown Products, 89.
Cuba Cane Sugar, 21.
General Motors, 21.
Goodrich, 35.
Great Northern Ore., 19½.
Internat. Nickel, 19½.
Inter. Merc. Marine, 23½.
do de priorité, 23½.
Internat. Paper, 74½.
Kelly Springfield, 73½.
Keystone Tire and Rubber, 17½.
Mexican Petroleum, 161½.
Nova Scotia Steel, 40½.
Petroleum, 118.
Vanderbilt, 69.
Vanadium, 69.
Pierce Arrow, 30½.
Reading, 92½.
Republ. I. and S., 83½.
Royal Dutch, 73½.
Siberian Oil, 94½.
Southern Pacific, 93½.
Shubaker, 62½.
Texas Oil, 67½.
Union Bag and Paper, 122.
United Retail Stores, 67½.
U.S. Industrial, 84½.
U.S. Rubber, 85½.
U.S. Steel, 88½.
Willam-Overland, 15½.

Les bons de la Victoire

(Presse Canadienne.)
Ottawa, 31. — Il est officiellement annoncé que les prix pour les bons de l'emprunt de la Victoire du Dominion ont été réduits aux niveaux suivants:
1922 — 98 et intérêt rapportant \$6.37 pour cent.
1923 — 98 et intérêt rapportant \$6.15 pour cent.
1927 — 97 et intérêt rapportant \$6.00 pour cent.
1933 — 89.50 et intérêt rapportant \$5.88 p.c.
1937 — 98 et intérêt rapportant \$5.68 pour cent.
1924 — 89 et intérêt rapportant \$6.27 pour cent.
1934 — 89 et intérêt rapportant \$6.24 pour cent.

Notre commerce avec la Grèce

En 1914, l'année de la déclaration de la guerre, la valeur de nos exportations en Grèce, était de \$11,934. La valeur de nos exportations pour l'année fiscale se terminant le 31 mars dernier a été de \$29,588,984. On voit la différence énorme.

Les crédits que le gouvernement canadien a accordés à la Grèce, ont naturellement contribué à développer ce commerce, mais il faut noter que sur cette somme de \$29,588,984, il n'y a qu'une somme de \$2,747,031 qui a été prise à même les crédits. Nous avons surtout, au cours de la dernière année fiscale, exporté des matières alimentaires vers la Grèce. C'est ainsi que nous avons exporté plus de cinq millions et demi de minots de blé, d'une valeur totale de plus de quatorze millions de dollars. Nous avons aussi exporté 130,262 quintaux de bœuf frais, d'une valeur de \$2,473,798, 751,289 barils de farine d'une valeur de \$7,820,390, 7,212,800 livres de sucre valant \$606,144, 642,054 livres de fromage valant \$191,695, 397,928 livres de cuir brut valant \$259,645, des chaussures pour une valeur de \$521,291, des articles de laine valant \$140,000, et autres marchandises d'une valeur totale de \$2,060,273.

Les marchandises exportées sont de différentes natures, ce qui fait croire que nos exportations avec ce pays ne feront qu'augmenter d'années en années, mais que ce nouveau marché nous est ouvert. Il ne faut pas oublier que par suite de la guerre, le territoire de la Grèce a été sensiblement augmenté, ce qui contribue nécessairement à augmenter ses besoins d'autant.

Les crédits que le gouvernement canadien a accordés à la Grèce, se totalisent jusqu'à date à \$25,000,000, dont \$20,000,000 pour l'achat de produits manufacturés et pour des matériaux dont le gouvernement grec avait besoin, et \$5,000,000 pour l'achat, par l'entremise du gouvernement de la Grèce, de marchandises canadiennes dont les citoyens de la Grèce avaient besoin.

Les aliments en entrepôts

Ottawa, 30. — D'après le rapport publié par le Bureau des Statistiques du Dominion, division du commerce extérieur, les quantités de bœuf, mouton, agneau, volailles et poisson en entrepôt le 1er août font voir une diminution considérable. Le bœuf frigorifié a diminué de soixante-seize pour cent depuis l'année dernière à pareille date et de plus de quarante-six pour cent depuis le mois dernier. Le bœuf non frigorifié fait voir une diminution de trente-six pour cent depuis l'année dernière, mais une augmentation de vingt-cinq pour cent depuis le mois dernier.

D'autre part le bœuf préparé accuse un gain de plus de soixante-dix pour cent depuis l'année dernière et de vingt-quatre pour cent depuis le 1er juillet, tandis que le bœuf en voie de préparation fait voir une diminution considérable.

Au commencement du mois, la quantité de mouton et d'agneau en entrepôt était de \$34,445 livres. C'est trente-trois pour cent de moins que l'année dernière et près de seize pour cent de moins que le mois dernier.

Les quantités de volailles en entrepôt se montent à 640,000 livres, soit quarante-six pour cent de moins que l'année dernière et quarante-trois pour cent de moins qu'au mois de juillet.

Le poisson en entrepôt était de dix-sept millions de livres, soit dix-huit pour cent de moins que l'année dernière et près de 24 pour cent de moins que le mois dernier.

Le beurre de crémérie en entrepôt était de 16,721,618 livres et celui de laitierie, de 1,045,364 livres, soit pour le beurre de crémérie une augmentation de 89 pour cent depuis le mois dernier et de 16 pour cent depuis l'année 1919, à pareille date, tandis que le beurre de laitierie fait voir une augmentation de 106 pour cent depuis le 1er juillet et une diminution de 30 pour cent par comparaison avec le mois de juillet 1919.

Le porc frigorifié accuse une avance de trente-trois pour cent depuis l'année dernière et une diminution de 11 pour cent depuis le mois de juillet pendant que le porc non frigorifié a diminué de 22 pour cent depuis l'année dernière et de trente pour cent depuis le mois dernier.

Les œufs, actuellement disponibles dans les entrepôts frigorifiés que dans les entrepôts frigorifiés et 281,598 livres d'œufs congelés.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, 103 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.
Adams, 17½.
Apex, 12½.
Atlas, 12½.
Bailey, 12½.
Beaver, 12½.
Boston Creek, 41.
Comstock, 24.
Copper Res., 22.
Dome Lake, 22½.
Dome Mines, 12½.
Gifford, 1½.

La livre sterling

Cours du change sterling, à New-York et à Montréal:
Papier à 60 jours, 349.00 391.50
Id., à 90 jours, 355.00 397.50
Par câble sous-marin, 355.75 398.25
Cours du change new-yorkais sur la place montrealaise, 11 7-8-12 p.c. de prime.
Le franc (N.-Y.), 14.45 ou .0692.
Taux d'escompte, à Londres, 6 5-8 pour cent.

Nous Offrons

Paroisse de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Montréal
Bons 6% — à 5 ans
Remboursables le 15 juin 1925
Coupons: \$100, \$500 et \$1,000
Prix: le pair (100%) et intérêts courus
Beausoleil, Limitée
Bons et Obligations
112, rue St-Jacques
Tél. Main 1415
Montréal
153

EMPRUNT CANADIEN

VILLE DE PARIS

FRANCE

LA CAPITALE DU MONDE

10 ANS

PRIX: \$96.37 6½%

pour rapporter

Intérêts payables: 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Le capital et les intérêts sont payables au pair dans tous les bureaux de la Banque Provinciale du Canada, de la Banque Nationale, de la Banque des Marchands du Canada et de la Standard Bank of Canada.

COUPURES: \$100 — \$500 — \$1,000

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DESCRIPTIVE

REGISTRARE DES OBLIGATIONS: La Société d'Administration Générale de Montréal et Québec est la Registrare de ces Obligations.

DISTRIBUTEURS

Les souscriptions seront reçues aux succursales et bureaux principaux de:

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA
LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
35, rue St-Jacques, Montréal.
74, Côte de la Montagne, Québec.

LA BANQUE NATIONALE
THE STANDARD BANK OF CANADA
CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LIÉE
17, Place d'Armes, Montréal.
12, rue St-Pierre, Québec.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la Bourse de Montréal

Actions et Obligations vendues et achetées au comptant ou détenues sur marge suffisante.

Notre Service français d'Informations est à votre disposition.

103 Ouest, rue Notre-Dame.
TELEPHONE
MAIN 4090, 340, 4525.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

HUTHCHISON — 3 splendides plaines des plus modernes, garage chauffé, \$10,000.00, revenus \$1800.00. Hypothèque 4%.

ESPLANADE — 3 plaines-pieds, façade en pierre, système eau chaude, \$12,000.00, revenus \$1220.00. Hypothèque 4%.

ST-URBAIN — 2 logements, 2 étages, logement du bas chauffé à l'eau chaude, cave cimentée, grande cour, \$7500.00, revenus \$720.00. Hypothèque \$3500.00 6%.

ST-URBAIN — 3 plaines-pieds, système eau chaude au premier étage, cave cimentée, \$11,000.00, revenus \$1050.00. Un joli profit est assuré à ceux qui feront l'acquisition d'une de ces propriétés avant la grande demande de logements devant survenir prochainement. N'attendez pas que d'autres s'en emparent et exigent le profit que vous pourriez faire vous-mêmes en achetant maintenant.

P. P. DAUNAIS
11 LAURIER EST
St-Louis 444 ou 321.

Hollinger	350	34
Kirk Lake	33½	34
La Rose	32	34
Lake Shore	113	115
McIntyre	194	197
McKinley	57	60
Mining Corp.	175	180
Newray	5	7
Pete Lake	107½	1100
Pore Crown	25	26
Pore Vipond	24	24½
Shumacher	18	19
Temisk.	32	35
Thomp. Krist.	8	9
Trithway	26½	27
Vac Oil and Gas	24½	25
West Dome Con.	6½	7

EMPRUNT CANADIEN

VILLE DE PARIS

FRANCE

LA CAPITALE DU MONDE

10 ANS

PRIX: \$96.37 6½%

pour rapporter

Intérêts payables: 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Le capital et les intérêts sont payables au pair dans tous les bureaux de la Banque Provinciale du Canada, de la Banque Nationale, de la Banque des Marchands du Canada et de la Standard Bank of Canada.

COUPURES: \$100 — \$500 — \$1,000

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DESCRIPTIVE

REGISTRARE DES OBLIGATIONS: La Société d'Administration Générale de Montréal et Québec est la Registrare de ces Obligations.

DISTRIBUTEURS

Les souscriptions seront reçues aux succursales et bureaux principaux de:

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA
LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
35, rue St-Jacques, Montréal.
74, Côte de la Montagne, Québec.

LA BANQUE NATIONALE
THE STANDARD BANK OF CANADA
CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LIÉE
17, Place d'Armes, Montréal.
12, rue St-Pierre, Québec.

ESCOMPTE---AVIS

est par les présentes, donné que

MERCREDI

le premier septembre prochain, est le dernier jour auquel

L'ESCOMPTE DE TROIS POUR CENT

peut être accordé sur les taxes d'eau, d'affaires et personnelles.

Les Contribuables qui paieront après cette date devront ajouter 6% d'intérêt au montant de leur compte, et s'ils ne paient qu'après le premier novembre, l'intérêt sera alors de 7%.

COMPTES

Tous les Comptes ont maintenant été envoyés aux Contribuables; dans le cas où un Contribuable n'aurait pas reçu son compte pour Taxes d'eau ou Taxes d'affaires, il prie d'en avertir immédiatement le Bureau, et un nouveau compte lui sera transmis, ou délivré par la Poste, vu que le fait qu'un compte n'a pas été envoyé n'empêche pas le paiement de l'intérêt sur les montants en souffrance.

On est prié de se rappeler que si le paiement de la Taxe d'eau n'est pas fait au jour indiqué, l'eau pourrait être interceptée en tout temps, après la date ci-haut, et cela sans autre avis.

PAIEMENTS

Les Paiements pourront se faire par Chèque ou en Espèces, au Bureau du Trésorier de la Cité, à l'Hôtel de Ville; mais, pour la commodité des Contribuables, qui demeurent à quelques distances de l'Hôtel de Ville, il a été conclu avec les Banques d'Hochelaga et de Montréal des arrangements à l'effet que paiement des Taxes ci-dessus soit accepté à leurs succursales, dont les noms suivent:

BANQUE D'HOCHELAGA	
Succursales	Adresses
Amherst	539 est, rue Ontario
Atwater	1836 rue Saint-Jacques
Aylwin	2714 est, rue Ontario
Bordeaux	2202 boulevard Gouin
Cartierville	Cartierville, C.Q.
Centre	272 est, rue Sainte-Catherine
Côte des Neiges	1101 chemin de la Côte des Neiges
Côte Saint-Paul	1533 avenue de l'Église
DeLaunay	137 est, avenue Mont-Royal
DeLormier	1126 est, avenue Mont-Royal
Emard	73 boulevard Monk
Est	711 est, rue Sainte-Catherine
Fullum	1298 est, rue Ontario
Hochelaga	1671 est, rue Sainte-Catherine
Laurier	1907 boulevard Saint-Laurent
Longue-Pointe	1023 est, rue Notre-Dame
Maisonnette	343 rue Ontario, Maisonnette
Mont-Royal	1184 rue Saint-Denis
Notre-Dame-de-Grâce	285 boulevard Décarie
Notre-Dame-des-Victoires	601 des rues Monseigneur et Boyce
Papineau	226 avenue Papineau
Pointe Saint-Charles	116 rue Centre
Poupart	Coin Sainte-Catherine et Poupart
Rosemont	Coin Cadieux et Rachel
Saint-Denis	1732 rue Masson
Saint-Edouard	Coin des rues Saint-Denis et Roy
Saint-Henri	378 rue Beaubien
Saint-Viateur	1835 ouest, rue Notre-Dame
Saint-Zotique	2299 avenue du Parc
Tétreaultville	3111 boulevard Saint-Laurent
Viauville	4415 rue Saint-Jacques
Villeray	121 rue Sainte-Catherine, Villeray
West	3233 rue Saint-Hubert
West	629 ouest, rue Notre-Dame
BANQUE DE MONTRÉAL	
Succursales	Adresses
Bleury	328 rue Bleury
Hochelaga	330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 4

La Vie Sportive

A L'ARENA DEMAIN

Le National Sporting Club offrira demain soir un programme exceptionnel, car trois bons combats sont à l'affiche et nul doute que les amateurs se rendront nombreux pour voir Eddie O'Hara aux prises avec Frank Carbone, l'un des meilleurs pugilistes de nos jours. Carbone a rencontré les meilleurs poids moyens et l'on peut être assuré qu'il donnera du fil à retordre à O'Hara s'il ne réussit pas à le vaincre.

Son record mentionne des engagements sans décision avec Augie Ratner, Zulu Kid, Roddie McDonald, John Bowling, Eddie Tremblay, Johnnie Kid Alberts, Harry Greb, Bob McAllister. Ces batailles, qui

étaient de huit à douze rondes, annoncent toutes que Carbone était encore sur pied à la fin. Il y a un couple de semaines, il a rencontré Jeff Smith, le boxeur de Bayonne, N.J. Le protégé de Al Lippe a obtenu la décision aux points mais Carbone n'a jamais été en danger d'être mis hors de combat. Un boxeur qui a résisté à Jeff Smith pendant dix rondes sait quelque chose et il devrait donc être en position de forcer O'Hara à donner toute la mesure de ses capacités.

Les autres rencontres au programme seront Young Russell contre Charlie White et Young Lewis vs Bud Dempsey.

EUGENE BROSEAU SE BATTRA LUNDI PROCHAIN

Notre compatriote sera opposé à Jack Bloomfield dans une exhibition de dix rondes au Monument National.

La rentrée d'Eugène Brosseau dans l'arène fait le sujet de toutes les conversations dans les cercles pugilistiques et les fervents de la boxe, tant ses admirateurs que ses ennemis, ont hâte de voir s'il est réellement rétabli.

Le premier adversaire de Brosseau, dans son combat de lundi prochain au Monument National, sera le caporal Jack Bloomfield. Si l'on en croit ce qu'en dit l'éditeur de "Boxing", de Londres, dans le numéro daté du 11 août, et arrivé à Montréal dimanche matin, le Canadien ne rencontrera pas un "jambon".

L'éditeur de "Boxing" reproduit une lettre de Joe Jacobs, promoteur américain, qui lui donne des nouvelles de Tommy Noble, de Bloomfield, de Charles Ledoux et de quelques autres, et voici ce qu'il dit du prochain adversaire de Brosseau :

"La première bataille de Bloomfield ici fut avec Walter McEgarr, et en présence d'une foule d'environ 4,000 personnes il lui infligea une défaite fessée. Dans sa deuxième bataille Bloomfield fut opposé contre un des meilleurs boxeurs poids demi-lourd des Etats-Unis, un homme qui avait fait des rencontres avec Gene Tunney, Battling Levinsky, Charlie Weinhardt, Marty Burke, etc.; j'ai dit Jack Hanlon. Ce dernier pesait 165 livres au moins. Il fut si sévèrement puni par Bloomfield dans la quatrième ronde de qu'on aurait cru que ses seconds seraient obligés de le lancer l'éponge. Mais il en fut quitte avec une vraie fessée.

Cette bataille a prouvé qu'il était l'un des meilleurs boxeurs que l'Angleterre ait envoyés aux Etats-Unis."

Brosseau aura donc un digne adversaire lundi prochain.

LES COURSES DE KEMPTON

LA REUNION DE LAPRAIRIE S'EST TERMINEE HIER. — FIN DES MEETINGS SUR LES PISTES INDEPENDANTES.

La saison de courses des pistes indépendantes s'est terminée hier après-midi à Laprairie. Il n'y avait aucune épreuve spéciale à l'affiche mais le programme de sept courses a réclamer a fourni des lutttes intéressantes et plusieurs se sont terminées par des surprises.

La quatrième course, une affaire d'un mille et un seizième, était le principal numéro de la matinée et Semper Stalwart a, comme d'habitude, causé une grosse surprise en sortant victorieux.

Robert L. Owen, de l'écurie Gargan, a fait une course de toute beauté dans la première épreuve de six furlongs. Plus d'avoir disposé d'un groupe de bons "sprinters" de la vieille division, le descendant de Blues a couvert les six furlongs en 1:13 4-5, le temps le plus rapide de la réunion, battant le record de 1:14 fait par Pie, samedi après-midi. Ramona a fait belle figure et se classa deuxième tandis que Juanita III s'est assurée la petite part de la bourse.

Banyan, de l'écurie Nelson, a facilement distancé d'un groupe de coureurs canadiens dans la deuxième course de six furlongs.

Rave On s'est classé deuxième tandis que Mona G. a réussi à conserver le troisième argent.

L'écurie Gargan a remporté sa deuxième victoire de la matinée lorsque Blanchita a facilement disposé de ses adversaires dans la deuxième course de six furlongs, conduit par Smith, le descendant de Peen a été envoyé en tête au signal du départ et lorsqu'il passa devant l'étré des juges il menait par plus de cinq longueurs avec Betterson en deuxième et Plain Heather comme troisième.

La cinquième course a été gagnée par July Fly, la sixième par Stilly Night et dans la septième Virge a triomphé d'un groupe de "sprinters" de la vieille division.

Les jockeys Smith et Foden se sont partagés les honneurs de la matinée en pilotant chacun deux vainqueurs.

Résultats complets des courses d'hier :

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. Bourse \$500, 3 ans et plus. A réclamer.

Robt. L. Owen, 115 C. McCorkle, Ramona, 118 E. Hayward, Juanita III, 115 T. Smith, Will Soon, 120 R. Pauley, Electric, 113 C. O'Mahoney, Waldo Jr., 105 N. Foden, Cy Merrick, 120 E. Eames, Gomacho, 118 W. Anderson.

Temps : 1:13 4-5.

Pari de \$2.00 sur Robert L. Owen a rapporté \$5.60, \$3.60 et \$3.00; sur Ramona, \$4.40 et \$3.00, et sur Juanita III, \$3.50 et \$3.00.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$500, 3 ans et plus. A réclamer.

Banyan, 110 N. Foden, Rave On, 107 R. Denyse, Mona G., 110 C. Martin, Ravencourt, 112 C. Underwood, Lady Bimmo, 110 N. Burger.

Temps : 1:16 2-5.

Pari de \$2.00 sur Banyan a rapporté \$3.80, \$2.30 et \$2.30; sur Rave On, \$2.50 et \$2.70, et sur Mona G., \$3.10 et \$3.00.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$500, 3 ans et plus. A réclamer.

Blanchita, 113 E. Smith, Betterson, 115 J. Dominick, Plain Heather, 108 C. McCorkle, Delancey, 115 E. Hayward, Lillian G., 113 W. Franklin.

Temps : 1:14 3-5.

Pari de \$2.00 sur Blanchita a rapporté \$4.40, \$2.30 et \$2.30; sur Betterson, \$2.70 et \$2.70, et sur Plain Heather, \$4.20 et \$3.00.

QUATRIEME COURSE, 1-16 mile. Bourse \$500, 3 ans et plus. A réclamer.

Semper Stalwart, 107 E. Hayward, La Balfra, 107 E. Smith, Almino, 112 J. Dominick, Calaway, 107 R. Pauley, Farly Sight, 107 C. McCorkle, Jose de Vales, 110 W. Anderson, Courtney Lass, 105 C. O'Mahoney, Medford Boy, 110 M. Woods.

PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

A Washington : 032110010-8 15 0
Cleveland : 00020000-2 6 2
Caldwell et O'Neill; Shaw, Biemler, Zachary et Gharrry.
A Philadelphie : 020013012-9 17 0
Detroit : 200021000-5 10 2
Leonard, Oldham et Stange;
Rommel, Ferry et Perkins.
A Boston : 000000000-0 5 0
Chicago : 10000021x-4 8 0
Williams, Wilkinson et Schalk;
Jones et Schang.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	77	49	611
Chicago	77	47	621
Cleveland	75	48	610
St-Louis	61	58	513
Boston	58	64	475
Washington	52	65	444
Detroit	48	73	396
Philadelphie	39	83	320

A Saint-Louis :

(Première partie)
Brooklyn : 000000000-0 5 1
St-Louis : 00002004x-6 8 1
Marquard et Miller; Doak et Clemons.

(Deuxième partie)
Brooklyn : 001000000-1 6 4
St-Louis : 10000024x-7 9 0
Cadore, Smith et Krueger; Schupp et Dillhoefer.

A Pittsburgh :

(Première partie)
New-York : 200000000-2 12 2
Pittsburg : 11101000x-4 8 2
Douglass, Perrell, Winters et Smith; Carlson et Schmidt.

(Deuxième partie)
New-York : 000100000-1 3 0
Pittsburg : 00010100x-2 9 0
Perrell, Toney et Snyder, Smith; Ponder et Schmidt.

A Chicago :

Philadelphie : 000000101-2 10 1
Chicago : 01101310x-7 13 0
Rixey et Wheat; Vaughn et O'Farrell.

A Cincinnati :

Boston : 000000110-2 10 1
Cincinnati : 00600020x-8 8 0
Scott, Oeschger et O'Neill; Napier et Wingo.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	67	52	563
Brooklyn	69	55	557
New-York	67	55	549
Pittsburg	62	58	517
Chicago	62	63	496
St-Louis	61	63	492
Boston	48	67	418
Philadelphie	49	72	405

LIGUE INTERNATIONALE

A Rochester :

Baltimore : 022100111-8 13 1
Rochester : 300103000-7 12 4
Fike, Ogden et Styles; Snyder, Clifford et Manning.

A Buffalo :

Jersey City : 000201010000-5 9 4
Buffalo : 202000010001-6 14 1
Carlson et Freitag; Gordinier, Werre, Thomas et Schwert.

(Deuxième partie)
Jersey City : 0124111-10 11 0
Buffalo : 0104040-9 10 3
Harscher, Ferguson et Freitag;
Gordinier, Thomas, Rogers et O'Brien, Schwert.

A Akron :

(Première partie)
Akron : 02010010x-4 8 0
Reading : 000000000-0 8 0
Perryman et Smith; Bernhardt et Konnick.

(Deuxième partie)
Reading : 0000100-1 8 1
Akron : 100100x-2 3 1
Brown et Konnick; Flaherty, Hill et Smith.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Toronto	89	44	669
Baltimore	87	43	669
Buffalo	84	49	632
Akron	82	48	631
Reading	59	73	447
Jersey City	53	81	393
Rochester	41	90	313
Syracuse	31	98	241

Le programme des régates du Bout de l'île

M. C. Holmes, secrétaire du Club Nautique de Laval, qui a organisé de grandes courses de yachts au Bout de l'île, pour dimanche, le 5 septembre prochain, vient d'annoncer que le programme comprendra trois grandes courses.

La première, de cinq milles, pour yachts de deux cylindres. Premier prix : \$25.

La seconde, de dix milles, pour yachts de trois cylindres. Premier prix : \$25.

Puis le grand "free for all" pour yachts de l'importe quelle puissance, vingt-cinq milles. Premier prix : \$100.

Les yachtsmen qui n'ont pas encore signifié leur intention de prendre part à ces courses peuvent s'inscrire gratuitement; il suffit d'adresser les noms et adresses des concurrents ainsi que la course à laquelle ils désirent prendre part, au secrétaire du Club Nautique de Laval, Bout de l'île, Montréal.

Les courses du Grand Circuit

Boston, 31. — Sommaire complet des courses au trot et à l'amble disputées hier après-midi :

"The Nephronet" 2:06 amble; \$3,000.

John Henry, Crozier . . . 1 1
Edna Early, Galentine . . . 2 2
Esther R. White . . . 3 3
Minor Hal, L. Brusie . . . 4 4
Irish Vought, Noble . . . 5 5
Ben Earl; Doc Burgess et Peter Elliott ont aussi couru. — Temps : 2:02 3-4; 2:05 3-4.

"Horse Breeder Futurity" : 2 ans. Trot. Bourse : \$2,500.

Bogalusa, Valentine . . . 2 1
Nelson Dillon, Serrill . . . 1 2
Belvue, Pittman . . . 4 3
Marge The Great, Cox . . . 3 6
Favonlan, Edman . . . 6 4
Jane Volo a aussi couru. — Temps : 2:08.

"The Boston Globe" : 3 ans. Trot. — Bourse : \$2,000.

Worthy Chief, Crossman . . . 2 1
Sir Douglas, Hag, White . . . 3 2
Madam Dillon, Serrill . . . 4 3
Native Girl, Rowe . . . 7 4
Dominion Day, Hastings . . . 5 6
Harvest Horn et The Great Miss Morris ont aussi couru. — Temps : 2:11 1-4; 2:11 1-4.

Trot et amble à Sherbrooke

Sherbrooke, Qué., 3. — Sommaire complet des courses au trot et à l'amble disputées à l'exposition de Sherbrooke :

Classe 2:30 amble, bourse \$300 : Asbestos, Dr. McCabe . . . 6 1 1 1
Richmond . . . 6 1 1 1
Eileen J. H. Findlay . . . 4 2 2 2
Braeside . . . 4 2 2 2
Angus Roy, L. R. Willard, East Angus . . . 1 5 5 3
Little Prince, E. Bouchard, Coaticook . . . 2 4 4 2
Tony Hal, Wright, Sherbrooke . . . 3 3 6
R. Lambert Todd, Wright, Sherbrooke . . . 5 6 3
Classe 2:12 amble, bourse \$600 : Bell Boy, Newport, Vt. . . 1 1 1
Billy Sunday, Guelph . . . 2 2 2
Lock Boy, L. R. Willard, East Angus . . . 4 3 3
Helen March, H. F. Pierce, Stanstead . . . 3 4 4

LES RÉGATES DE CHATEAUGUAY

Le club nautique Châteauguay a remporté les principaux honneurs des régates annuelles du Grand Trunk Boating Club, samedi, en gagnant le demi-mille des canots de guerre, après une course sensationnelle. Ce fut une victoire décisive, puisque l'équipe Châteauguay est arrivée plusieurs longueurs en avant de celles de Saint-Lambert et de Cartierville. Comme résultat de cette victoire, le Châteauguay a amélioré ses chances de posséder définitivement la coupe Kelly, qu'il gardera une deuxième année. Une autre victoire, l'an prochain, rendra le Châteauguay détenteur perpétuel du trophée du président du Grand Tronc. Résultats détaillés de ces régates :

Junior simple : 1ère épreuve : 1. E. Bender, aint-Lambert; Temps : 4:37; 2. C. Snyder, Saint-Lambert.

2ème épreuve : 1. H. Seymonds, Grand Trunk; Temps : 4:54; 2. C. Coughlin, Grand Trunk.

Finale : 1. E. Bender, Saint-Lambert; Temps : 4:40; 2. Snyder, Saint-Lambert.

Senior simple : 1. H. Brownrigg, Grand Trunk; Temps : 4:21; 2. F. Hoerner, Grand Trunk.

Junior à quatre membres du club : 1. G. Housh, Walsh, McKough, Stockton; 2. W. Brown, R. Brown, R. Carroll; Temps : 4:03.

Canots de guerre : 1ère épreuve : 1. Saint-Lambert; Temps : 3:34; 2. Lachine Rowing.

2ème épreuve : 1. Cartierville; Temps : 3:36; 2. Lachine Rowing.

Finale : 1. Châteauguay; Temps : 3:24; 2. Saint-Lambert.

Junior tandem, membres du club : 1. R. Brown, H. McKough; Temps : 4:33 1-2; 2. G. Walsh, F. Stockton.

Senior tandem : 1. A. Laing, W. Clemens; Temps : 4:08; 2. N. Brownrigg, F. Hoerner.

Intermédiaire à quatre : 1. E. Bender, J. Gillilan, C. Gillelan, C. Snyder, S. Lambert; 2. W. Frame, W. Pugh, R. Harrison, R. Carroll, Grand Trunk.

Junior tandem : 1ère épreuve, 1. H. Coughlin, J. Brannigan, Grand Trunk; 2. C. Powell, P. Drysdale, Saint-Lambert; Temps : 4:22.

2ème épreuve : H. Simons, S. Foster, Grand Trunk; Temps : 4:34; 2. les frères Gillelan, Saint-Lambert.

Finale : 1. H. Simons, S. Foster, Grand Trunk; 2. H. Coughlin, J. Brannigan, Grand Trunk; Temps : 4:18.

Intermédiaire simple : 1. C. Potter, Saint-Lambert; Temps : 4:41; 2. H. Coughlin, Grand Trunk; 3. H. Hawkins, Grand Trunk.

Junior à quatre : 1. J. Patton, E. Horsfall, D. Bennett, L. Patton; Temps : 3:4; 2. Saint-Lambert; 3. H. Simons, D. Walker, C. Coughlin, P. Hollingsworth, Grand Trunk.

Intermédiaire tandem : 1. H. Johansen, A. Lindsay, Lachine Rowing; Temps : 4:22 1-2; 2. F. Dix, C. Potter, Saint-Lambert.

Senior à quatre : 1. A. Laing, A. Pitt, J. Bowden, W. Clemens, Grand Trunk; Temps : 3:57 1-2; 2. D. Laing, F. Hoerner, N. Brownrigg, J. Morrison, Grand Trunk.

Esquif à deux pour hommes (membres du club) : 1. J. F. Glanigan, W. Woodward; Temps : 4:15 1-2; 2. C. Marshall, A. Marshall.

Junior simple, membres du club : 1. H. McKough; Temps : 4:48; 2. W. Frame.

VICTOIRE DU CANADA MAID

Le Canada Maid à Pat Guy, de Lachine, a gagné, dimanche, le free for all de yachts pour le championnat de vitesse du lac Saint-Louis.

Le Victor à MM. Louis Lavigne et Victor Laramée, est arrivé deuxième, trente secondes seulement après le vainqueur. Le Mascotte à M. Eugène Tremblay, s'est classé troisième, et le Saint-Louis à M. Cousineau, quatrième.

La course a été de 33 minutes et 12 secondes.

La course a été la plus belle du genre jamais vue dans la province, et tous les connaisseurs s'accordent à dire qu'il est impossible de désirer mieux. La lutte entre le Canada Maid et le Victor a été sensationnelle au possible. Les deux yachts se sont tenus tout le temps, à une très faible distance l'un de l'autre, et le résultat a été incertain jusqu'au dernier moment. M. Guy, propriétaire du vainqueur, a promis à MM. Lavigne et Laramée de leur accorder leur revanche avant la fin de la saison, vu qu'il a gagné le pari de \$250 chaque côté, fait sur la course. MM. Lavigne et Laramée vont conduire leur yacht à Longueuil afin d'y faire quelques changements. Ils sont déterminés à vaincre le Canada Maid.

La réunion de Blue Bonnets

Les courses à obstacles qui seront disputées au cours de la prochaine réunion de Blue Bonnets, qui s'ouvrira le 9 septembre, promettent de réunir de nombreux partants. Deux wagons amenant un bon nombre de chevaux sauteurs sont arrivés à Montréal dimanche après-midi, venant de Saratoga. Celui qui amenait les coursiers de James Lumsden a continué à Ottawa où les pur-sang prendront part aux courses à obstacles de Connaught et ensuite ils seront ramenés ici. Les pur-sang qui sont restés à Blue Bonnets appartiennent à Mme Ambrose Clarke.

Au nombre de ses coursiers on mentionne Minata, vainqueur du Saratoga Steeplechase, de samedi dernier.

D'ici à quelques jours les directeurs de Blue Bonnets attendent aussi l'établissement de Silas Veitch, qui a aussi suivi sa direction les pur-sang de M. A. N. Singer et de la Glen Iver Stable.

Les épreuves classiques à obstacles de la prochaine réunion de Blue Bonnets sont le "William Hendrie Memorial Handicap" et le "Barthlett McLennan Handicap".

Les bouchers suivants y sont éligibles : Hilde, Elvion, Hilda, Blighy, H. Bencher, Jim Thorpe, Kingdown, Pier, Kate Glen, Old Bill, Bender, Sea Sun, Leva, Jack of Spades, Robert Oliver, Rhomb, Smithfield, King Terry, Stucco, Phil T. et Agardi.

FAITS DIVERS

INCENDIE AU PARC DOMINION

QUELQUES BARAQUES EN BOIS SONT RASEES. HIER SOIR, LES DOMMAGES SELEVENT A \$25,000. — UN HOMME EST BLESSE PAR UNE EXPLOSION D'ACIDE — MME XAVIER DEMERS EST MORTE.

Un incendie qui s'est déclaré vers 10 h. 30 hier soir, au parc Dominion, a rasé quelques-unes des baraques qui se trouvent du côté nord près de l'entrée, dans le voisinage des bureaux de l'administration. Vu la pluie qui était tombée vers neuf heures, le public était parti lors de la découverte du feu par un gardien. Les pompiers du parc se mirent immédiatement à l'oeuvre et demandèrent du secours aux pompiers de la ville. Les postes de Maisonbeuve et de la Longue-Pointe envoyèrent des contingents. Le foyer de l'incendie était si ardent que les pompiers pouvaient à peine en approcher. Toutes les baraques du parc sont en bois et le feu s'est communiqué rapidement à tout le pâté ci-dessus indiqué. Les bureaux ont pu cependant être sauvés. Ont été rasées : la boutique où se vendent les glaces, les bonbons, la boutique japonaise, le Horseshoe, la boutique des pralines et quelques autres kiosques. M. Markland Hanna, surintendant du parc, évalue les pertes à \$25,000. Le parc sera ouvert comme d'habitude dès aujourd'hui.

UNE EXPLOSION.

Un accident s'est produit à la fabrique de la Canadian Laco Lamps Ltd., 152, Bleury, Thomas H. Caffery, 42 ans, 2334, Saint-Dominique, un assistant chimiste, était au quatrième, vers six heures 30, en train de nettoyer un tube lorsqu'une explosion se produisit. Caffery a été atteint par l'acide aux mains et aux hanches.

De la fumée dense sortait par les fenêtres et des passants sonnèrent une alarme. Les pompiers n'eurent qu'à faire aérer la fabrique. L'ambulance de l'hôpital Général est venue chercher le blessé.

DU HAUT DU TROISIEME.

Adolphe Agyan 58 ans, 49, rue Roy, s'est fracturé un pied en sautant d'une fenêtre à l'établissement de la Progress Spring Bed Manufacturing Co., Ltd., 151, rue Cadieux, ou un incendie s'était déclaré vers cinq heures 30 hier soir, par suite, croit-on, de l'explosion dans la cave d'un réservoir de laque japonaise. Le feu se répandit bientôt partout et quatre hommes se trouverent pris au troisième étage. Agyan sauta d'une fenêtre avant l'arrivée des pompiers s'efforçant de se débarrasser d'une blessure qui a nécessité son transport à l'hôpital Général. Les autres ont attendu qu'on eût dressé des échelles. Au moment de l'incendie, il y avait vingt-cinq hommes dans l'édifice. Presque tous ont réussi à sortir immédiatement. On croit que l'explosion a été causée par une étincelle d'une meule d'éméri. Les pompiers ont pris vingt minutes à tout éteindre.

LA FEMME DEMERS EST MORTE.

Mme Xavier Demers, 6, rue des Voltigeurs, qui souffrait de lésions internes graves et d'une lésion à l'épine dorsale, depuis qu'elle avait été détonnée par un échafaudage de la maison d'Ambrose Bourdage, 6a, des Voltigeurs, le soir du 23 août, est décédée, hier soir, à sept heures 30, à l'hôpital Notre-Dame. Dans une déposition ante mortem, la semaine dernière, la défunte n'a pu donner qu'une version embrouillée de l'affaire. Actuellement Bourdage est sous arrest. Une accusation a déjà été portée contre lui. En attendant l'enquête son cautionnement a été fixé à \$2,000. Le coroner MacMahon enquêtera.

ONT COMPARU.

Un nommé Joseph Parent, accusé de vol de faits graves sur la personne de J. Brisebois, a comparu, hier, en Cour de police et s'est déclaré innocent. Il subira son enquête le 7 septembre prochain.

John Fisher, 1323, rue de Saint-Valier, qui avait à répondre à une accusation de vol de provisions,

Transaction d'un \$1,000,000

On apprend que la maison Beausoleil, Limitée, de Montréal, vient de faire l'acquisition d'un million de dollars de Bons p.c., à 5 ans, de la province de Québec, remboursables le 1er juin 1925, et que ces titres vont être incessamment offerts au public au pair (100 p.c.) et intérêts courus.

Ces obligations, dont partie du dernier emprunt provincial de \$5,000,000, et tout dans l'état du marché indique qu'elles seront bientôt entièrement absorbées par les épargnants de la province de Québec.

Ouvres diverses de M. Henri BOURASSA

EN FRANÇAIS :

Pour la justice, (1912) . . . 10

IRLANDE

BELFAST A FEU ET A SANG

Un grand nombre d'édifices ont été incendiés pendant que l'émeute faisait rage. — Le nombre des morts va grandissant. — Des voisins s'entre-tuent. — On attend la mort du lord-maire MacSweeney et des autres grévistes de la faim, d'une heure à l'autre.

Belfast, 31. — (S.P.A.) — Le quartier de Shankill à Belfast ressemblait hier à une fournaise. Les incendies éclataient de tous côtés. Un grand nombre de magasins et d'édifices appartenant à des catholiques ont été incendiés.

Les constables ont tiré sur la foule au cours des désordres. Cette fusillade a fait plusieurs victimes.

A 5 heures, hier après-midi, la bataille a commencé dans la rue Royal, près des édifices du télégraphe. Les Sinn Féiners ont fait irruption dans la rue Library et ont tiré sur les Unionistes. Ceux-ci ont riposté. Les fenêtres qui bordaient la rue étaient remplies de spectateurs.

Les émeutes d'hier sont les pires qui se soient produites dans l'histoire de Belfast. Ce sont les premières qui aient eu lieu en plein jour. Le nombre des morts est de 16. Plus de 100 personnes ont été blessées durant les échauffourées.

Le général Bainbridge et le commissaire Gelston ont donné l'avis de 24 heures ordinaire avant la mise en vigueur de la loi du couvre-feu.

On dit que deux des personnes qui ont été tuées durant la journée de samedi, sont des Sinn Féiners, tandis que celles qui ont péri du vie hier, sont des Unionistes, pour la plupart.

Tous les établissements industriels et les écoles ont fermé leurs portes, hier. La loi du couvre-feu sera mise en vigueur, ce soir.

Des chars d'assaut sont arrivés en scène, se dirigeant vers Shankill, une localité orangiste, pour venger l'invasion antérieure. Le chemin Crumlin était rempli d'ouvriers qui s'en allaient dans la direction de la ville et qui se sont trouvés pris dans la bagarre.

Une vieille femme, qui était au nombre des curieux à la gare de chemin de fer demanda à un ouvrier en salopette: "Est-ce qu'il y a une rade excursion aujourd'hui?" "Oui madame", fut la réponse. "Au ciel ou ailleurs".

DE MAISON A MAISON

Belfast, 31. — (S.P.A.) — Vers 5 heures, hier après-midi, il s'est produit une accalmie mais la bataille a recommencé et cette fois ce fut de maison à maison. Les voisins échangeaient des coups de fusil.

Dans le quartier orangiste, l'effervescence était grande au cours de la journée d'hier. Les militaires ont tiré sur les émeutiers. Les ambulances faisaient la navette.

La populace était tellement montée qu'elle a brutalement assailli un individu qui brandissait un revolver. On dit que les quatre personnes qui ont été tuées dans la rue York, hier, sont des victimes des civils. Quatre de ces victimes sont des jeunes gens de 19 ans.

UN APPEL DE CARSON.

Belfast, 31. — (S.P.A.) — Une proclamation publiée, hier, aux quartiers généraux unionistes dit: "Sir Edward Carson, le chef aisé (terriste) a fait appel à tous les loyaux citoyens pour aider les autorités à réprimer les désordres et à restaurer la paix."

"Les négociations se poursuivent avec le gouvernement et on s'attend à ce qu'une déclaration importante soit faite au conseil unioniste de l'Ulster, vendredi prochain."

"Dans l'intervalle, tous les loyaux sont instantanément priés d'exprimer la plus grande patience si grande que puisse être la provocation, et de se conformer aux ordres donnés par les autorités militaires."

JUGE MIS A MORT.

Londonderry, 31. — (S.P.A.) — Le major Johnston, juge de paix et l'un des citoyens les mieux connus du comté de Donegal, a été tué dans sa demeure, hier, par un individu qui a tiré par la fenêtre. L'auteur du meurtre a pris la fuite.

UNE DECLARATION ANNONCEE.

Londres, 31. — (S.P.A.) — Le conseil national de l'Ulster a publié, hier, un appel à ses partisans dans lequel il est dit que l'on est à la recherche de la solution irlandaise par quelque manière que le problème irlandais soit résolu. On dit que les Ulsteristes publieront une déclaration importante à ce sujet.

LLOYD GEORGE RESTE ENTETE.

La politique du premier ministre Lloyd George ne semble pas avoir changé au sujet de MacSweeney, qui, est dans un état précaire dans la prison de Brixton. Lloyd George est actuellement à Lucerne, et ne semble pas répondre aux nombreuses supplications qu'il reçoit.

Le père Dominic, qui se tient près du lord-maire de Cork, a déclaré qu'il était extrêmement faible et qu'il pouvait mourir d'un moment à l'autre. La sœur de MacSweeney lui a rendu une visite de deux heures, hier, et sa faiblesse était telle qu'il n'a pu lui confier des messages importants qu'il aurait voulu lui communiquer.

Quatre autres grévistes de la faim, dans la prison de Cork, viennent de compléter leur vingtième jour de jeûne. Ils sont à l'article de la mort. Les frères de M. MacSweeney ont obtenu la permission de rester avec lui jusqu'à la fin dans la prison de Brixton.

Le Council of Action des ouvriers anglais a envoyé le message suivant à M. Lloyd George qui se trouve actuellement à Lucerne, en Suisse.

"Tous les ouvriers syndiqués vous demandent de revenir sur votre décision de laisser mourir le lord-maire de Cork plutôt que de lui donner sa liberté. Ses souffrances sont plus grandes qu'un emprisonnement prolongé. Sa mort retarderait encore la solution de la

POLOGNE-RUSSIE

AUX POLONAIS DE REFUSER

LE GENERAL PILSUDSKI REFUSE D'ACCEDER A LA DEMANDE DES SOVIETS ET D'ETABLIR SES TROUPES SUR UNE LIGNE DEFENSIVE PENDANT LES NEGOCIATIONS DE PAIX.

Varsovie, 31. (S. P. A.) — Les Polonais ont réussi à faire changer le siège des négociations de paix. C'est à Riga que se poursuivront les pourparlers de paix.

Le général Pilsudski voudrait enfoncer les Bolcheviki et ne pas faire haute pendant que les négociations de paix ont lieu. Il ne veut pas accéder à la demande des Soviétiques de placer ses troupes sur une ligne de défense.

Les plans militaires du général Pilsudski ont des contradicteurs. Le gouvernement polonais aura évidemment le dernier mot dans la question.

PAS DE RESISTANCE SERIEUSE

Varsovie, 31. (S. P. A.) — On a appris ici aujourd'hui que des prisonniers bolchevistes avaient déclaré aux officiers de l'armée polonaise que les Bolcheviki n'offriraient pas de résistance sérieuse avant qu'ils aient atteint les points de chemin de fer importants qui sont Vilna, Lida, Baranovishy, Muminiet, etc. Les officiers polonais ont aussi intercepté des radio-télégrammes de Moscou qui donnaient ordre aux régiments russes répandus en Pologne, de fuir de se rallier à Minsk.

On donnait aussi des instructions relatives à la réorganisation des troupes russes. On a aussi conseillé que la dite réorganisation s'effectuât aussi vite que possible.

Les mêmes messages indiquent que les restes des troupes bolchevistes qui sont en Pologne, ainsi que les recrues, seront divisées en deux armées. C'est à Rovno, où sont actuellement les quartiers-généraux de l'armée du nord, que Léon Trótski, le ministre de la Guerre, prendra la direction personnelle et le commandement suprême des deux armées.

DES PROGRES

Varsovie, 31. (S. P. A.) — Un communiqué officiel publié hier soir, dit que la poussée du général Budenny, préparée pour couper le front ennemi, a fait des progrès. Les troupes du général avancent dans la direction de Zamosc, au nord-est de Lemberg, malgré la résistance des troupes polonaises.

Le communiqué dit qu'en Galicie, les Polonais ont fait des progrès. Ils ont pris plusieurs villes. "Sur le front nord, ajoute-t-il, les avant-gardes polonaises sur la ligne de Grajewo, Ossowet, Bialystok et Brest-Litovsk ont occupé Sokolka, Loginda, Orzechowce, Czanych, Podborze et Werchoisze. Le long du Bug la bataille a favorisé les polonais qui ont repris Hodolet et Malsze."

A L'EXCEPTION DE

Washington, 31. (S. P. A.) — Un accord général avec les vues des Etats-Unis relativement à la Russie, a été exprimé par toutes les puissances alliées, à l'exception de la Grande-Bretagne et du Japon.

Une déclaration officielle de la conférence de l'Italie, transmise par l'ambassadeur de l'Italie à Washington, a été reçue à Washington.

AU CONGRÈS DU BARREAU CANADIEN

Ottawa, 31. — (S.P.C.) — Des avocats en vue de toutes les provinces du Canada sont arrivés à Ottawa, hier. Les premières séances du congrès, qui a lieu au Château Laurier, ont été tenues dans l'après-midi et le soir. La grande question à l'ordre du jour est l'uniformité des lois des provinces.

Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba, et président de l'association du Barreau canadien, préside le congrès, dont les délégués sont nommés par le gouvernement de chaque province.

Le trait principal de la séance d'hier, a été le discours du président qui a été vivement applaudi.

Les délégués du Québec et de la Nouvelle-Ecosse ne sont pas encore arrivés; les autres provinces sont représentées comme suit:

Re-du-Prince Edouard. — W. E. Bently, K.C., J. D. Stewart, K.C., C. G. Duffy, tous de Charlottetown, Ontario. — J. C. Elliott, London, qui remplace M. Matthew Wilson, et Francis King, Kingston. J. D. Falconbridge, K.C., de Toronto, est aussi délégué, mais ne peut pas assister à cause d'une mort récente dans sa famille.

Manitoba. — Isaac Pitblado, Travers Sweetman, et H. J. Simington, Saskatchewan. — W. F. A. Turgeon, procureur général, le juge Shannon et P. E. Mackenzie, le juge Alberta. — Frank Ford, K.C., et le Dr W. S. Scott et James Muir, président de la société des légistes de l'Alberta.

Colombie Britannique. — J. N. Ellis, H. E. A. Courtney, J. C. F. Bowen, d'Edmonton, est aussi présent, mais pas en qualité de délégué.

Des questions d'intérêt général sont mises à l'étude. Hier, par exemple, après l'adresse du président, les deux sujets suivants étaient à l'ordre du jour: "L'acte de légitimation" et "La vente des marchandises et l'association".

Sans journaux

Liverpool, 31. (S. P. A.) — Aucun journal du matin n'a été publié, hier, à Liverpool. C'est la première fois que la chose arrive depuis 112 ans. Il n'y a pas eu de journaux non plus le soir.

Ce sont des suites de la grève qu'on déclare soudainement les compositeurs de journaux de l'endroit et de Manchester, pour obtenir de meilleurs salaires.

Pour la première fois depuis plus de trois-quarts de siècle, le Manchester Guardian n'a pas paru.

A BROOKLYN

PROFITEURS A L'OEUVRE

LES AUTORITES MUNICIPALES PRENNENT DES MESURES POUR DECOUVRIR CEUX QUI PROFITENT DE LA GREVE DE LA RAPID TRANSIT POUR EXPLOITER LE PUBLIC — GRANDE CONGESTION.

New-York, 31. (S. P. A.) — Les Brooklynais ont dû retourner à leurs foyers sur des véhicules de toutes sortes, hier soir, parce que le Brooklyn Rapid Transit ne pouvait faire fonctionner que 61 couples de wagons élevés et souterrains. Aucun train de surface ne fonctionnait.

Des milliers de personnes ont traversé les ponts d'East River pour se rendre chez eux. La foule était surtout considérable aux abords des ponts qui traversent la rivière de l'Est et aux gares des chemins de fer de Long Island. Le service d'autobus établi par M. Whalen a contribué grandement à décongestionner le trafic. Le conseil municipal recherche ceux qui profitent de la situation pour charger des prix exorbitants.

Le conseil municipal a mis en opération un certain nombre de bateaux-passeurs. Plusieurs compagnies ont fait transporter leurs employés en camions.

La commission des services publics a tenu une enquête hier dans le but de régler cette question de la grève. On dit que ce qui est la cause du différend est la question d'arbitrage. L'enquête doit se continuer aujourd'hui.

Le maire Hylan a fait appel au juge Mayer pour l'aider à régler la situation. Il est possible que les employés de l'Interborough Rapid Transit et de la New York Railway Company déclarent une grève de sympathie. La question a été discutée à une assemblée tenue hier soir.

New-York, 31. (S.P.A.) — Un million de personnes ont été forcées de marcher ou de prendre des voitures de toutes sortes pour se rendre à leur travail ou en revenir. C'est le second jour de la grève.

Aucun tramway n'a fonctionné hier et aucun ne fonctionnera aujourd'hui. Le service des chemins de fer souterrains et élevés a augmenté de 7 pour cent au cours de la journée d'hier: un plus grand nombre de trains faisaient le service.

La compagnie Brooklyn Rapid Transit cherche à remplacer les grévistes, mais elle y parvient difficilement.

Les chefs de la grève demandent à leurs camarades de rester calmes et de ne pas faire de désordres. Ils disent que le public leur donnera plus facilement sa sympathie s'ils respectent l'ordre.

DU SABOTAGE

New-York, 31. (S.P.A.) — Les grévistes du chemin de fer Brooklyn Rapid Transit ont eu recours au sabotage hier. Ils ont saboté plus de 150 wagons et tramways. Ils ont rendu le fonctionnement d'un certain nombre d'autres véhicules de la compagnie dangereux pour les voyageurs.

La police a reçu ordre de surveiller attentivement ceux qui causent ainsi des dommages aux véhicules de la Brooklyn Rapid Transit.

On dit qu'un bon nombre de grévistes sont allés voir le maire Hylan hier et lui ont dit qu'ils consentaient à retourner à leur travail en attendant la décision de la commission d'arbitrage.

Les fonds de campagne républicains

Chicago, 31. — (S.P.A.) — La campagne du parti républicain pendant 1920 coûtera \$5,000,000, a déclaré Will Hays, président du comité national républicain en présence du comité du Sénat qui tient enquête sur les fonds de campagne.

Cependant Hays a ajouté que sur ce total \$1,000,000 ont déjà été dépensés par l'organisation qui fut dissoute à la fin de la convention nationale républicaine.

L'intérêt se concentre sur l'accusation portée par le gouverneur James Cox, candidat démocrate, à l'effet que le parti républicain prélève \$15,000,000 de fonds. D'un autre côté, l'ambassade anglaise a nié catégoriquement avoir fourni \$87,000, au fonds démocrate, tel qu'allégué dernièrement par un politicien républicain.

Hier après-midi, M. Hays a produit une lettre de M. George T. Carroll, président de l'Association des marchands de liqueurs du New-Jersey, dans laquelle le gouverneur Cox est appelé un "wet" accentué.

UN DEMENTI

Columbus, 31. — Le gouverneur Cox a déclaré au comité du Sénat hier soir que les "wets" n'ont pas et ne contribueront pas un dollar à sa campagne.

Le candidat démocrate ajouta que les prohibitionnistes n'ont pas fourni, eux non plus.

En Mésopotamie

Londres, 31. (S. P. A.) — Un détachement de 1,500 rebelles a lancé une autre attaque, jeudi dernier, contre Hillah, en Mésopotamie. Hillah est située à l'Ouest de l'Euphrate.

Les assaillants ont dû se replier devant un violent feu d'artillerie, dit un communiqué officiel du ministère de la guerre.

"La situation s'aggrave, ajoute le communiqué, dans le district de Muntefik, en Mésopotamie, c'est-à-dire entre le bas Tigre et le haut Euphrate."

"On y préche la guerre sainte et cette tribu va probablement se joindre d'avant longtemps aux insurgés."

Massacre d'Arméniens

Paris, 31. — (S.P.A.) — Des dépêches de Constantinople aujourd'hui rapportent le massacre de 400 Arméniens par les Kurdes. Les Kurdes tirent sur les hommes, mais les femmes et les enfants furent enfermés dans une église et brûlés à mort, disent les dépêches.

Dupuis Frères

VENTE ANNUELLE DE SEPTEMBRE DE SOIES NOIRES JAIS

Nous avons le plus beau choix de SOIES NOIRES que nous pouvons vendre à nos clients à des prix bien au-dessous des prix courants du marché. Ces soies sont de la qualité "Dupuis", et non des soies achetées aux encans. Nous pouvons garantir toutes les soies que nous mettons en vente comme devant donner satisfaction.

TRES SPECIAL

Seulement 100 verges de SOIE PAILLETTE noire tout soie, de 36 pouces de largeur, belle surface brillante, texture serrée, ne se froissant, ne se coupant et ne s'échiffant pas. Rég. 2.95 pour... **2.19**

SOIE NOIRE HABUTAI

SOIE NOIRE HABUTAI, une des soies les plus en faveur pour robes, une soie parfaitement lavable.

36 pouces de largeur, notre "Spécial". Rég. 1.39 pour... **1.13**
36 pouces de largeur, notre meilleure valeur à 2.00 pour... **1.69**
36 pouces de largeur, bonne qualité. Rég. 2.25 pour... **1.89**
36 pouces de largeur, de pesanteur spéciale et de qualité durable. Rég. 2.75 pour... **1.98**

MESSALINE DUCHESSE NOIRE

Beau noir jais, surface satin brillante qui fait de cette soie l'une des plus jolies à voir.

36 pouces de largeur, notre "Spécial". Rég. 2.95 pour... **2.69**
36 pouces de largeur, qualité durable et fini attrayant. Rég. 3.50 pour... **2.89**
36 pouces de largeur, belle surface brillante et bonne qualité durable. Rég. 3.95 pour... **3.49**
36 pouces de largeur, qualité extra bonne. Rég. 4.50 pour... **3.69**

CREPE DE CHINE NOIR TOUT SOIE

CREPE DE CHINE de cette belle texture légère qui en fait un des tissus les plus en vogue; qualité ne se coupant et ne s'échiffant pas.

40 pouces de largeur, notre "Spécial". Rég. 2.50 pour... **1.89**
40 pouces de largeur, qualité supérieure. Rég. 3.50 pour... **2.69**
40 pouces de largeur, qualité extra pesante et durable. Rég. 4.95 pour... **3.98**
40 pouces de largeur, de la meilleure qualité crepe "Meleor". Rég. 7.50 pour... **5.98**

CHIFFON TAFFETAS NOIR

CHIFFON TAFFETAS d'un beau noir jais, beau fini souple à la française, qualité "Dupuis", ce qui est un sûr garant de leur durée.

36 pouces de largeur, notre "Spécial". Rég. 2.95 pour... **2.49**
36 pouces de largeur, beau fini brillant, bonne qualité. Rég. 3.50 pour... **2.89**
36 pouces de largeur, bonne pesanteur et beau fini. Rég. 4.50 pour... **3.49**
36 pouces de largeur, marque "Bonnet". Rég. 5.50 pour... **4.49**



EAU DE SOIE NOIR JAIS

La soie par excellence pour les dames plus âgées ou portant le noir. Une des soies les plus renommées pour sa durée. 36 pouces de largeur, fini semi-souple très joli. Rég. 4.50 pour... **3.49**
36 pouces de largeur, qualité plus pesante que la précédente. Rég. 3.95 pour... **3.98**
Au rez-de-chaussée.

Complets pour Collégiens

COMPLETS pour collégiens de 9 à 17 ans, modèle Norfolk, avec culotte bouffante, dos uni et ceinture.

En tweed diagonal gris et mélange... **15.00**

En tweed rayé brun ou carreaux gris... **16.00**

PALETOTS de demi-saison pour garçonnets de 3 à 10 ans, modèle Reever avec demi-ceinture au dos, ornement sur la manche, boutons dorés. En cheviot marine tout laine. Spécial... **13.50**

Au rez-de-chaussée.



Cravates en Soie

CRAVATES en soie, dessins de fantaisie, forme à bout flottant, teintes variées. Spécial... **.69**

BRETELLES en élastique blanc ou de couleur, modèles variés. Prix... **.39 .49 .59 et .69**

Au rez-de-chaussée.



Nouveaux Costumes d'Automne pour Dames

Celles qui aiment les modèles élégants trouveront ici le choix le plus varié de costumes du plus beau chic et des meilleurs tissus.

COSTUMES DE SERGE **35.00 à 69.50**

COSTUMES EN DRAPS FINS **55.00 à 89.50**

COSTUMES GARNIS DE FOURRURES **89.50 à 237.00**

Au premier.

Nouveaux Chapeaux d'Automne

NOUVEAUX CHAPEAUX D'AUTOMNE pour fillettes; ces chapeaux sont en velours et peluche, couleurs en vogue et noir, nouvel effet souple avec bord roulé; garniture de ruban gros grain. Spécial... **2.98**

Le solde de nos CHAPEAUX GARNIS en paille Milan, chapeaux appropriés pour l'ouverture des classes. Variété de modèles canotiers à bord roulé et de modèles champignons. Couleurs en vogue et noir. Garniture de ruban gros grain. Rég. 4.98 à **1.98** 6.98 pour... **1.98**

Au premier.

Pantoufles

PANTOUFLES de boudoir pour collégiens; semelles en peau de cheval, coussins à l'intérieur. Spécial pour l'ouverture des classes. Pointures: **2.25**
11 à 13. Pointures: **2.75**
Au rez-de-chaussée.

MAISON FONDÉE EN 1868

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, entre St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président.

A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Plateaux x

Seulement 26 PLATEAUX A GATEAUX en verre taillé, dessins floraux. Verre pesant. Rég. 3.00 pour **1.95**

Au premier.